

SANITAIRE

**FCO 8 – Le nouveau
variant a touché notre
région ! p.36**

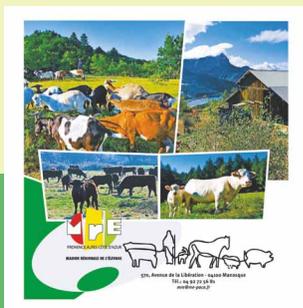


RÉSONANCES

É L E V A G E



**La Fabrication
d'Aliments
à la Ferme p.13**



SOMMAIRE

ÉDITO

- Dominique GUEYTTE p. 3

ÉCONOMIE

- Section porcine de la MRE, visite de l'outil de trituration à la Côte-Saint-André p. 4
- Journée technique équine :
« Comment bien choisir son installation photovoltaïque ? » p. 7

TECHNIQUE

- Chronique ovine du Sud-Est :
Du bon colostrum pour bien démarrer dans la vie p. 9
- Améliorer les performances et le suivi de son troupeau grâce au contrôle de performances ovins allaitants p. 10
- Filière porcine, appui aux éleveurs fabriquant leur aliment à la ferme : AG d'AIR FAF p. 13
- Retour sur la journée technique
« optimisation du travail en élevage équin » p. 17

PAROLES D'ÉLEVEURS

- Gilles BLANC, un éleveur passionné p. 20

EXPÉRIMENTATION

- Fin du projet PACAPIT p. 21
- Une étude sur l'efficacité du nettoyage et de la désinfection des emballages réutilisés en filière fermière p. 27

FORMATION

- Projet Alcotra Transformation Projet ALCOTRA TransFormation p. 30
- Programme de formation 2024/2025 p. 31
- Formation à la transformation viande :
le témoignage d'un éleveur bovin p. 32

SANITAIRE

- FCO 8 – Le nouveau variant a touché notre région ! p. 33
- Vaccination contre la grippe saisonnière
pour les professionnels des filières aviaire et porcine p. 35
- Vigilance Fièvre Porcine Africaine p. 36

PASTORALISME

- Zoom sur les pelouses à fétuques paniculées,
aussi nommés queyrellins ou pelouses à cavallines p. 37

INTERPROFESSIONS

- Les cotisations interprofessionnelles au profit d'INTERBEV p. 39
- Pesée et marquage des carcasses d'ovins étendu p. 40
- Le classement, le marquage, la pesée et la présentation des carcasses des bovins âgés de 8 mois ou plus ainsi que la circulation des informations d'abattage est étendu p. 40
- Demain le Porc, tous engagés pour une filière p. 42

ÉVÈNEMENT

- 14ème Congrès Européen du réseau fromager fermier
FACE NETWORK p. 44
- L'équipe technique de la MRE évolue p. 46

RÉSONANCES ÉLEVAGE

Bulletin des filières d'élevage
en Provence Alpes Côte d'Azur

ÉDITEUR

Maison Régionale de l'Élevage

Association loi 1901

Avenue de la Libération - 04100 Manosque

Tél.: 04 92 72 56 81

Email: mre@mre-paca.fr - Site: www.mrepaca.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Dominique GUEYTTE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Richard ALLIEY - Anne BAFFERT - Blaise BRUN
Justine CAVALLO - Manon DAUX - Nathalie ESPIE
Pauline GOURONG-LEPLAT - Marie-Van HUBERT
Tiphaine LE BRIS - Rémi LECONTE - Margaux MOUISSE
Alice RINGUET - Patrice ROUCOLLE - Henn TONGLET
Lucie URTASUN

Crédit Photo couverture :

Les opinions exprimées dans les articles et interviews n'engagent
que leurs auteurs et leurs structures d'appartenance.

CONCEPTION - IMPRESSION SAS MOHICAN

Tél.: 06 52 55 24 28

Email : lemohican@yahoo.com

Document réalisé avec le concours financier du Conseil
Régional Sud - PACA, du Ministère de l'Agriculture, du
FNADT, de France Agrimer et de l'Europe



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE



FranceAgriMer

Edito



Chères éleveuses, chers éleveurs,

Cet éditto sera pour moi le dernier de la mandature, et je souhaite vous faire part du plaisir que j'ai eu à présider la Maison Régionale de l'Élevage, au service de tous les éleveurs et entreprises de la région. Avec le Conseil d'administration et les sections spécialisées de la MRE, nous avons eu à cœur d'écouter les questions et les attentes des éleveurs, et de travailler pour rechercher des réponses au niveau régional : structuration des filières, valorisation des produits, conseil en élevage, expérimentation, génétique..., autant de sujets sur lesquels nous nous sommes mobilisés, éleveurs et équipe technique de la MRE, toujours en partenariat avec l'ensemble des partenaires des filières d'élevage. Je tiens tout particulièrement à remercier mon directeur Patrice Roucolle, et toute l'équipe des salariés pour leur implication dans la bonne marche de la MRE.

Ce bulletin Résonances Elevage a toujours eu pour objectif de vous tenir informés de l'actualité technique, économique et réglementaire de nos filières, et de diffuser les résultats des programmes de recherche et développement. Nous sommes attachés à ce que tous les organismes agricoles puissent y publier des articles, comme c'est le cas dans ce numéro, avec les contributions des Interprofessions, d'Actalia, et du Cerpam.

C'est une fierté pour la MRE de vous présenter deux fois par an ce document, et je veux remercier d'abord le Conseil Régional, ainsi que les partenaires privés sans lesquels il ne pourrait pas exister.

Dans les pages économie et technique de ce numéro, nous abordons notamment la génétique ovine, en présentant un éclairage sur l'utilité du contrôle de performances ovin, outil indispensable des schémas de sélection des races Mérinos d'Arles, Préalpes du Sud et Mourerous.

Le dossier expérimentation est consacré aux résultats de l'expérimentation sur les protocoles de nettoyage et de désinfection en vue du réemploi des emballages utilisés pour la commercialisation des produits laitiers fermiers.

Le volet pastoral propose un zoom sur les pelouses à fétuques paniculées, aussi appelées « Queyrellins », et sur leur valorisation par les troupeaux.

Enfin, la rubrique « Paroles d'éleveurs » ouvre ses pages à Gilles Blanc, éleveur ovin dans le Var.

Je vous souhaite une bonne lecture, et vous adresse un grand merci à vous les éleveurs, toutes filières d'élevage confondues, ainsi qu'aux entreprises et institutions qui font que la MRE est incontournable dans le paysage de notre élevage régional.

**Belles fêtes de fin d'année !
Merci à vous tous et à bientôt...**

Dominique GUEYTTE
Président de la Maison Régionale de l'Élevage

SECTION PORCINE DE LA MRE, VISITE DE L'OUTIL DE TRITURATION À LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

Alors que certaines filières de l'alimentation animale sont encore dépendantes de l'importation de tourteaux de soja, la relocalisation des productions est une des réponses pour regagner en autonomie. C'est notamment le choix stratégique porté par Oxyane (Rhône) qui vient d'inaugurer une usine de trituration. Cette usine transforme les graines de soja produites localement par leurs adhérents, en huiles et tourteaux.

Le chantier de l'unité de trituration a débuté en avril 2023. La localisation de l'unité de trituration à proximité immédiate du site industriel de stockage de céréales et de l'usine d'aliments du bétail permet d'optimiser l'ensemble de la chaîne logistique.

Les sept silos de stockage de 150m³ ont été installés en novembre 2023 et les trois cuves de

stockage d'huile de 90m³, en mars 2024. La mise en service de l'usine a eu lieu le 24 mai.

Stocké sur place, le soja est fourni en fonction des besoins de trituration. A l'issue de la transformation, une partie du flux est destinée à la fabrication d'aliments composés par l'usine DNA, l'autre partie est directement vendue comme matière première aux éleveurs.



La section porcine de la MRE a assisté à l'inauguration de l'outil de trituration de la Côte-Saint-André, le 7 juin 2024.

■ L'usine de trituration en quelques chiffres

- 25.000 Tonnes de graines de soja transformées
 - 18 000 Tonnes de tourteaux non OGM
 - 7 000 Tonnes d'huiles
- 8 000 ha de soja : production par les agriculteurs de l'Isère et de l'Ain
- 80 % de graines de soja conventionnelles
- 20 % de graines de soja issues de l'agriculture biologique
- L'usine tourne 7j/7 (excepté pendant les 2 semaines de maintenance annuelle).
- Un investissement à 8 M€ cofinancé par de nombreux partenaires, dont l'Union Européenne via le FEADER, France AgriMer via France Relance, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère...

A terme l'usine pourra traiter jusqu'à 50.000 Tonnes de soja. L'usine a été calibrée pour pouvoir installer une deuxième ligne de trituration de soja et doubler sa capacité de production.

■ Le soja, une culture de printemps aux multiples atouts

- Le soja, une culture de printemps récoltée en septembre et en octobre.
- Il s'intègre aisément dans les rotations avec d'autres cultures (céréales, légumineuses et tournesol).
- Intérêt agronomique : la légumineuse n'a pas besoin d'apport d'azote.
- Le soja capte l'azote dans l'air et le diffuse dans le sol (pour les cultures suivantes).
- L'implantation de soja se révèle pertinente dans la lutte contre la chrysomèle du maïs.
- Le soja et le maïs ont besoin des mêmes conditions pédoclimatiques pour leurs cultures.
- La culture du soja nécessite chaleur et humidité (mais moins que le maïs).
- La valeur nutritionnelle des tourteaux donne de très bons résultats techniques en élevage.



■ Focus sur le mode d'extraction du soja « expeller »

Le processus de trituration influence la qualité des tourteaux. Le soja dit « expeller » est plus gras grâce à l'extraction mécanique. C'est cette technique qui est pratiquée par la quasi-totalité des unités françaises.

Le procédé de fabrication consiste en la pression et la cuisson de la graine de soja, sans utilisation de solvant, pour la transformer en tourteau.



Le soja est décortiqué, chauffé, pressé mécaniquement pour en extraire l'huile - il reste alors une fraction solide riche en protéine appelée le tourteau.

Cette technique de pressage à chaud, technique « expeller », permet d'extraire plus de matières grasses et d'augmenter le pourcentage de protéines disponibles dans la ration.

■ Règlement « déforestation importée »

12 mois de report de l'entrée en vigueur du règlement européen (EUDR) pour lutter contre la déforestation importée. Cette proposition doit désormais être validée par les États membres et le Parlement européen. Rappelons que ce règlement a pour objectif de réduire les impacts du commerce international sur le climat, en interdisant les importations de certains produits dont le soja, dès lors que sa production a contribué à la déforestation. Les entreprises ne pourront vendre leurs produits dans l'UE que si les fournisseurs publient une déclaration confirmant que les produits ne proviennent pas de terres déboisées et n'ont pas causé la dégradation des forêts.

■ Vers une filière soja locale et durable,

Le « tourteau de pays » émet trois fois moins de gaz à effet de serre qu'un tourteau d'importation

Il existe des besoins forts dans notre région en tourteaux de soja et les répercussions des crises successives de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine nous confortent dans l'idée d'améliorer notre indépendance protéique. Afin de réduire la dépendance au soja importé des pays tiers et ainsi améliorer l'autonomie alimentaire régionale, la filière porcine souhaite développer la filière soja producteur/éleveur en valorisant les complémentarités entre grandes cultures et productions animales.



JOURNÉE TECHNIQUE ÉQUINE : « COMMENT BIEN CHOISIR SON INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE ? »

Le jeudi 07 novembre 2024 s'est tenue la deuxième journée technique dans le cadre du GIEE « cheval d'endurance », organisée par la Maison Régionale de l'Élevage. Nous avons été accueillis au sein de l'élevage de La Palud endurance, propriété de Renaldo Sapone, située à Gréoux-les-Bains. Cette journée s'est organisée autour du thème des énergies renouvelables, et plus particulièrement de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments dans les élevages.

Différentes thématiques liées aux installations photovoltaïques ont été abordées lors de cette deuxième journée technique. Tout d'abord, nous avons assisté à une première intervention de Bruno Martin, consultant indépendant en énergies solaires, et intervenant auprès de l'association « La Spirale » basée à Toulon dans le Var.

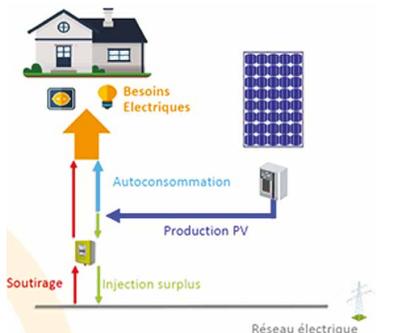


Figure 1 : schéma de fonctionnement d'une centrale solaire
Crédit : la Spirale

Les centrales solaires posées en toiture de bâtiment, leur fonctionnement, les coûts, le type de production et d'utilisation ainsi que les aspects juridiques et sécuritaires qu'elles engendrent ont été présentés.

L'énergie produite peut être utilisée de plusieurs façons :

- Autoconsommation avec revente ou stockage du surplus
- Revente totale de la production
- Autoconsommation collective

Pour illustrer cette présentation, les participants ont pu visiter les installations solaires présentes sur les bâtiments de l'élevage de Monsieur Sapone. La société Silversun, ayant posé les dernières réalisations photovoltaïques du site, était également présente afin d'apporter des compléments techniques.



En conclusion de la journée, Eliette Karche, architecte-conseil à la Maison Régionale de l'Élevage, a précisé les règles urbanistiques, paysagères et architecturales des centrales photovoltaïques en toitures des bâtiments d'élevage : spécificités des différents règlements d'urbanisme, l'implantation des bâtiments, la forme des toits et l'influence sur la production d'électricité, ainsi que le bien-être des animaux et des éleveurs au sein de ces bâtiments.



CHRONIQUE OVINE DU SUD-EST : DU BON COLOSTRUM POUR BIEN DÉMARRER DANS LA VIE

Le colostrum fait office d'assurance vie pour le nouveau-né qui naît sans défense immunitaire. Sans tétée rapide du colostrum, le risque de mortalité est multiplié par 2.

- Il est riche en matière grasse, d'où son aspect parfois crémeux. Cela fournit à l'agneau l'énergie nécessaire à sa survie dans les premières heures de vie.
- Il est riche en anticorps qui passe de la mère à l'agneau lui permettant de développer son immunité et de prévenir les pathologies infectieuses dans le jeune âge.

Quantité et qualité suffisantes

Pour la bonne immunité de l'agneau, il doit avoir idéalement fait sa première tétée dans les 6 heures et avoir bu 10% de son poids dans les 12 heures (entre 200 et 400mL). Après 6h, le taux d'absorption des immunoglobulines est divisé par 2.

Il est également important que sa qualité soit bonne (notamment sa concentration en immunoglobine). Il est possible de la tester à partir d'un réfractomètre. Dans ce cas, il faut que sa concentration soit supérieure à 24% Brix. Attention la qualité du colostrum diminue rapidement : 9h après l'agnelage sa qualité est déjà divisée par 2.

Avoir du colostrum en stock

Pour pallier le manque de colostrum disponible pour certains agneaux, il est possible d'en stocker au congélateur :

- soit de brebis / chèvres en s'assurant qu'il est de bonne qualité
- soit d'une vache mais attention il est souvent d'une qualité bien plus faible et nécessite vraiment d'être mesuré

Pour le stocker, il est possible de le congeler dans des petits flacons ou poche à glaçon afin de sortir que la quantité nécessaire. Pour le décongeler, il est possible de le faire chauffer au bain-marie sans dépasser 56° et surtout pas au micro-onde pour ne pas endommager ses propriétés. Une bouteille décongelée peut également rester une semaine au frais sans problème.



En savoir plus !

- **Compenser un manque de colostrum des brebis :**
<https://www.inn-ovin.fr/compenser-un-manque-de-colostrum-des-brebis/>
- **Un réfractomètre pour mesurer la qualité du colostrum :**
<https://www.inn-ovin.fr/la-chronique-ovine-un-refractometre-pour-mesurer-la-qualite-du-colostrum/>

Rémi LECONTE
Maison Régionale de l'Élevage

AMÉLIORER LES PERFORMANCES ET LE SUIVI DE SON TROUPEAU GRÂCE AU CONTRÔLE DE PERFORMANCES OVINS ALLAITANTS

Témoignage d'éleveurs

Le contrôle de performance a pour objectif de comparer les animaux entre eux afin de sélectionner les meilleurs reproducteurs du troupeau sur les critères d'élevage recherchés par les éleveurs. Ce dispositif est basé sur la récolte de données de terrain afin d'évaluer la valeur génétique des animaux et suivre les performances du troupeau sur plusieurs années. En ovin allaitant, les performances récoltées sont les données de reproduction et le poids des agneaux afin d'évaluer les principaux critères utilisés que sont la prolificité, la valeur laitière et le potentiel de croissance des agneaux. Ce sont tous directement des critères d'intérêts économiques.

A chacun sa formule selon ses objectifs !

Quelle formule ?	Quelles informations fournir ?	Pour quoi faire ?
Formule reproduction	Inventaire à jour Déclaration des luttes Carnet d'agnelages	Contrôler la reproduction Analyser la fertilité, la mortalité, la productivité Classer les brebis et les béliers sur leur potentiel génétique de prolificité
Formule Elevage	Informations de la formule Reproduction + Une pesée par agneau autour de 30 jours	Finalités de la formule Reproduction + Classer les brebis et les béliers sur leur potentiel génétique de valeur laitière (Index) Optimiser l'alimentation des brebis en fonction des croissances des agneaux
Formule complète (races bouchères)	Informations de la formule Elevage + Une pesée par agneau autour de 70 jours	Finalités de la formule Elevage + Classer les agneaux et les béliers sur leur potentiel génétique de croissance (index)

Source : Contrôle de performances ovins allaitants – Inn'ovin

Mais comment le contrôle de performances ovins allaitants est-il concrètement utilisé en élevage ? Blaise et Violette Brun du GAEC des Clos témoignent. Leur troupeau de 400 mères Préalpes est inscrit au contrôle de performances depuis 2022.

Pourquoi avez-vous intégré le contrôle de performances ?

« Nous avons entamé une démarche d'amélioration de la qualité du troupeau depuis quelques années, notamment via les outils fournis par le logiciel de gestion de troupeau Oviclic. Cependant, le nombre de données de base à notre disposition n'était pas suffisant pour nous permettre de travailler comme nous le souhaitions sur notre cheptel, notamment sur les performances génétiques. C'est pourquoi nous avons intégré le contrôle de performances dans l'objectif de définir avec plus de précision certaines caractéristiques de nos animaux et travailler à leur amélioration. »

Avez-vous observé une amélioration de vos performances depuis votre adhésion au contrôle de performances ?

« Nous avons noté une amélioration des performances sur les agnelles de reproduction qui ont été sélectionnées à partir de 2022, année du début du contrôle de performance sur le troupeau. Ces agnelles ont été sélectionnées principalement sur leurs valeurs laitières et productives et non plus uniquement sur leur aspect physique, même si celui-ci reste un critère déterminant.

Sur les années qui ont suivi, notamment au moment des mises-bas, on remarque que ces jeunes brebis sont plus performantes avec leurs agneaux : production de lait supérieure et meilleure prolificité. On se trouve donc pour un même effectif de mères constituant le troupeau avec un plus grand nombre d'agneaux nés et élevés en bonne santé.



Nous avons également pu mieux surveiller, voire être alertés par les brebis qui présentaient des performances faibles et vérifier si elles avaient un problème passager ou si elles n'étaient pas aptes à élever correctement leurs agneaux, occasionnant leur remplacement.

En termes de croissance, les lots d'agneaux sont plus homogènes et présentent une mortalité plus faible pendant les premières semaines. Après sevrage, les agneaux sont plus rapidement prêts à partir en abattoir, réduisant donc le temps passés à l'engraissement. »

Avez-vous des conseils pour les nouveaux arrivants ?

« Il nous semble essentiel de coupler le contrôle de performance avec un logiciel de gestion de troupeau. Cela permet un suivi simplifié et une exploitation efficace des données de chaque individu constituant le cheptel.

Également, le contrôle de performance en soit consiste principalement en la pesée des agneaux de plus de 21 jours par le technicien, une à deux fois par période de mise-bas selon la durée de celle-ci. Ces pesées ne doivent pas être considérées comme des chantiers supplémentaires en période déjà chargée par l'agnelage, mais plutôt comme un moyen de surveiller la bonne santé des agneaux (infections diverses, ecthyma, raide, ...) et de réaliser un autre travail en simultanément (vermifuge, traitement anticoccidien, ...). »

Comment voyez-vous votre gestion technique du troupeau dans l'avenir ?

« De manière générale, nous souhaitons poursuivre l'amélioration génétique de notre troupeau afin d'accroître notre production tant en qualité (conformation bouchère, croissance des agneaux, ...) qu'en quantité (prolificité, réduction de la mortalité, ...) sans nécessairement augmenter la taille du cheptel. »

Crédit photo : Blaise Brun



Pour aller plus loin

Afin d'approfondir la sélection génétique de son troupeau, l'étape suivante est l'adhésion à un Organisme de Sélection et l'inscription de son troupeau dans le schéma de sélection de sa race. Être sélectionneur permet de progresser plus vite sur les performances de son troupeau en ayant accès aux meilleurs reproducteurs de la race tout en faisant parti d'un collectif.



**Vous voulez en savoir plus sur le Contrôle de Performances Ovin Allaitant en région Provence-Alpes-Côte-D'azur ?
Contactez l'une des techniciennes de l'OS ROSE :**

Justine CAVALLO : j.cavallo@mre-paca.fr ; 07.49.18.01.33

Maëva MANDINE : m.mandine@mre-paca.fr ; 07.67.23.15.38

Manon DAUX : m.daux@mre-paca.fr ; 06.80.93.83.42

Blaise BRUN Éleveur au GAEC des Clos
Manon DAUX Technicienne OS ROSE

FILIÈRE PORCINE, APPUI AUX ÉLEVEURS FABRIQUANT LEUR ALIMENT À LA FERME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AIRFAF SUD-EST EN RÉGION PACA

Retour sur l'Assemblée Générale d'AIRFAF SUD-EST organisée le 21 juin dernier, en région PACA, à Saint-Laurent-du-Cros, sur l'exploitation porcine de l'EARL Pré Pommier. Un moment riche en échanges et en partages d'expériences.

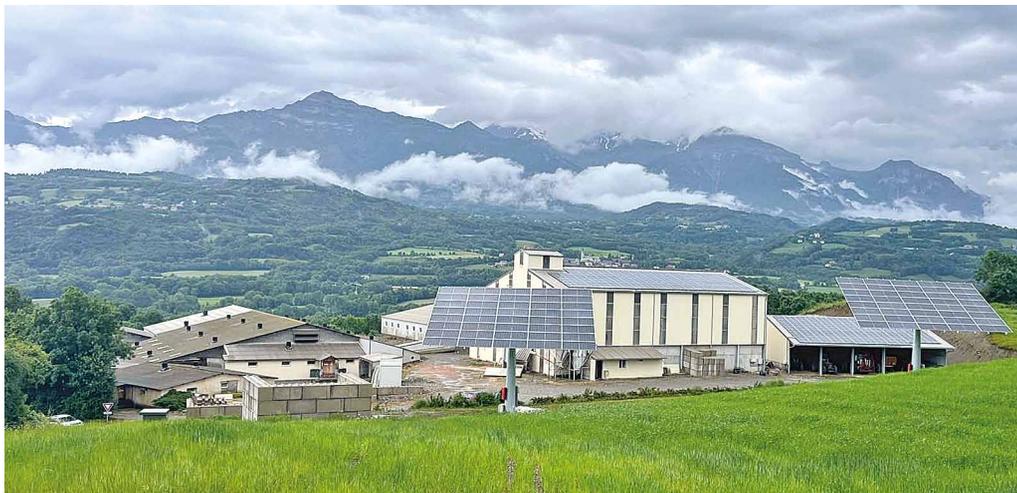


■ Focus sur l'association AIRFAF

AIRFAF accompagne les éleveurs de porcs qui souhaitent fabriquer à la ferme un aliment de qualité au meilleur coût. L'association apporte des informations techniques et économiques et contribue à la maîtrise de la qualité de l'aliment et du coût alimentaire. AIRFAF travaille sur différentes thématiques comme les matières premières, la conjoncture, la formulation, la technologie, les protocoles d'essai de validation sur le terrain... La structure accompagne les éleveurs qui ont des projets de fabrication d'aliment à la ferme en leur apportant un avis le plus éclairé possible. C'est un lieu d'échange permanent pour les éleveurs, les techniciens des structures, et les fournisseurs (minéraux et complémentaires, matières premières, matériel de fabrication). L'objectif est de mieux se connaître afin de travailler efficacement tous ensemble. Les préoccupations des éleveurs et de leurs partenaires peuvent ainsi être abordées de manière concertée et prises en compte rapidement. L'association regroupait 39 adhérents en 2023.

Au cours de l'assemblée générale, il a été abordé différents sujets comme la place et l'avenir du métier de courtiers en céréales, les diverses sources de protéines locales mobilisables en filière porcine, l'état des lieux du marché des matières premières, les problèmes de cotations sur le soja du fait de la loi sur la déforestation... autant d'incertitudes qui pèsent sur la filière.

L'assemblée générale s'est poursuivie avec la visite de la Fabrication A la Ferme (FAF) de l'EARL Pré Pommier.



■ La FAF en quelques chiffres

- 20 % des céréales sont produites sur l'exploitation
- Une fosse d'une capacité de 30 Tonnes.
- Trieur de céréales : débit jusqu'à 25 Tonnes/h
- 16 cellules de stockage soit 2 200 Tonnes de céréales
- Broyeur : granulométrie homogène à un coût raisonnable.
- Mélangeur afin d'incorporer les minéraux
- Machine à soupe avec 2 cuves
- Capacité de production : 10 Tonnes d'aliment fabriqué par jour
- Production de différentes formules : «multiphase» en fonction de la croissance et de la santé des animaux.

L'EARL Pré Pommier « collecte » et valorise ses céréales depuis 4 générations afin de mieux maîtriser le coût alimentaire de son élevage porcin. La fabrique d'aliment a été entièrement revue, des investissements étaient nécessaires car la charge de travail était trop importante, l'ancienne fabrique nécessitait beaucoup de manipulations, de plus la capacité de stockage n'était pas suffisante.

Aujourd'hui l'exploitation dispose de 2 200 Tonnes de stockage de céréales, ce qui permet d'acheter des céréales à la récolte, en partenariat avec un collecteur privé.

Pour sécuriser la conservation des céréales, un système de « transilage » a été mis en place.

■ FOCUS : Intérêt du transilage pour le refroidissement des grains

Le transilage des grains consiste à transférer le grain d'une cellule à une autre en passant par un nettoyeur/séparateur.

Cette technique est préconisée pour aérer le grain et pallier ainsi l'absence de ventilation. Lors d'un transilage, le grain est en mouvement, donc en contact avec l'air ambiant. C'est pendant ce laps de temps que les échanges calorifiques se réalisent.



Le transilage reste incontournable en cas d'échauffement : il permet de disperser le point chaud en cours de formation. Par ailleurs, le transilage induit, par les chocs qu'il crée, de la mortalité sur les formes sensibles des charançons, larves IV, prénymphe et nymphes et participe ainsi à la lutte contre les infestations par les insectes des grains.

Dans le cadre de l'agriculture durable, le transilage est alimenté par une énergie « verte ». Des trackers ont été installés à proximité immédiate de la FAF afin d'améliorer l'autonomie énergétique de l'exploitation. Ce système de panneaux solaires photovoltaïques au sol, sur mat, qui suit automatiquement la course du soleil est développé par la société OKWIND. Ce système d'énergie renouvelable est deux fois plus performant qu'une installation fixe sur toiture pour capter l'énergie solaire.



■ La FAF apporte plus de visibilité en filière porcine

Si le prix de l'aliment a entamé son recul à partir du second semestre 2023, en filière porcine, il reste à un niveau élevé par rapport à la période d'avant Covid, la faute aux prix des céréales, du soja et de l'énergie qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise.

Aujourd'hui le coût de l'alimentation des porcs, peut représenter jusqu'à 70 % du coût de production. Dans ce contexte, la FAF constitue un des premiers leviers économiques d'une exploitation porcine. Attention cependant à bien réfléchir son projet. Avant de se lancer dans la création ou la rénovation d'un atelier FAF, il est important de se poser les bonnes questions :

- Il faut définir le niveau d'investissement « acceptable » en fonction du tonnage à fabriquer de façon à conserver un coût de fabrication compétitif.
- Il est nécessaire de bien définir ce que l'on souhaite poste par poste : réception, pesage, transferts, stockage, reprise, coeur de fabrication, automatismes et gestion, stockage d'aliments finis.

L'accompagnement technique, la visite d'autres FAF et la rencontre avec d'autres « Fafeurs » sont indispensables. Cela permet d'éviter les surinvestissements et de connaître les erreurs à ne pas faire.

Le pilotage de la FAF au quotidien (réception des matières premières, fabrication, suivi, l'entretien) et le pilotage des cultures (choix des assolements, rotation des cultures) représentent un engagement. Le lien au sol, à la terre, que ce soit par la fabrique d'aliment à la ferme ou pour l'épandage des effluents, est un atout pour la résilience de la production porcine.

Cette journée s'inscrit pleinement dans la démarche de progrès collective de Responsabilité Sociétale, afin de garantir une filière attractive et durable.

demain le P^{ORC}

TOUS ENGAGÉS POUR UNE FILIÈRE
ATTRACTIVE ET DURABLE

RETOUR SUR LA JOURNÉE TECHNIQUE « OPTIMISATION DU TRAVAIL EN ÉLEVAGE ÉQUIN » :

Le vendredi 11 octobre 2024, aux écuries Blue Ride à Ginasservis, s'est tenue la première journée technique du GIEE « cheval d'endurance ». Cette journée portait sur l'optimisation du travail en élevage. Aurélie Brun et Jérôme Verneret de la MSA, Sophie Chauvat de l'Institut de l'Élevage et Marion Maurel du service de remplacement o4 ont proposé des ressources et des méthodes pour aborder la qualité de vie au travail.

Le GIEE équin, initié par la MRE en 2020, réunit 7 élevages spécialisés dans les chevaux de race arabe destinés à l'endurance. Son objectif, intitulé « Amélioration économique et écologique de la production et de la valorisation des chevaux d'endurance face au changement climatique », vise à adapter ces élevages aux défis environnementaux. Cette journée technique fait partie des actions d'animation du GIEE. D'ici à la fin de son programme, prévu pour juin 2025, au moins deux autres journées seront organisées, traitant les thématiques des énergies renouvelables et du pastoralisme.

La journée a débuté par la visite des écuries Blue Ride, gérées par Virginie Atger et Angel Lazes, également à la tête de l'association porteuse du projet du GIEE. Ils ont mis à disposition leurs équipements pour accueillir cette rencontre. Au sein de ces installations, spécialement conçues pour le bien-être des chevaux, ils élèvent, entraînent et valorisent des chevaux destinés à l'endurance.

Le reste de la journée s'est articulé autour des présentations des différents intervenants.



Auto diagnostiquer l'organisation de son travail avec l'outil Déclic Travail :

Sophie Chauvat a présenté Déclic Travail, une application développée par l'Institut de l'Élevage et ses partenaires. Elle propose un autodiagnostic, à réaliser en autonomie par les éleveurs ou accompagnés de leur conseiller, sur les relations humaines, l'organisation et les conditions de travail. Elle met en lumière les difficultés rencontrées au quotidien dans les exploitations et propose des pistes de solution pour améliorer la gestion du temps et des tâches.

L'outil, a été adapté aux élevages équins en 2024, avec des fiches solutions spécifiques à la filière équine sur la préservation de la santé des cavaliers ou encore l'aménagement des bâtiments pour limiter la manutention.

Nathan Girard, conseiller équin à la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, s'est prêté au jeu d'une démonstration à partir de son élevage équin, permettant ainsi aux participants de comprendre comment l'outil fonctionne concrètement. Les échanges ont surtout porté sur les pistes de solutions proposées, qui ne sont pas toujours parfaitement adaptées aux particularités des élevages équins, notamment à ceux présents dans le Sud-Est. Il a été évoqué la nécessité de développer de nouvelles fiches solutions plus spécifiques à cette filière et aux composantes pastorales.



MON RESSENTI AU TRAVAIL

🗨️ Préciser votre ressenti sur le travail et les tâches que vous réalisez.

Ressources humaines

J'ai du mal à gérer mes salariés

Oui Non

J'ai des problèmes d'entente avec les personnes avec qui je travaille

Oui Non

Organisation du travail

J'ai du mal à gérer les pointes de travail

Oui Non

!! Ces tâches me posent problème

- Gestion de l'alimentation (Equin) ⓘ
- Travail, soins et manipulation des équidés ⓘ
- Paillage, raclage, curage ⓘ
- Entretien et nettoyage des installations (Equin) ⓘ
- Gestion de la clientèle ⓘ
- Performance/Compétition (Equin)
- Tâches administratives
- Travaux liés aux surfaces
- Accumulation de plusieurs tâches (Equin) ⓘ

J'ai du mal à gérer les pointes de travail

Oui Non

J'ai du mal à me libérer du temps quand je le veux

Oui Non

J'aurais mieux organisé certaines tâches ⓘ

Oui Non

Crédit IDELE

L'un des principaux bénéfices de l'outil est la prise de conscience qu'il suscite chez les éleveurs sur leur organisation du travail. En les amenant à réfléchir à leurs pratiques, il les encourage à se rapprocher de leur conseiller pour engager une réflexion plus poussée sur les améliorations possibles. Cet outil peut ainsi jouer un rôle clé dans l'optimisation du travail en élevage équin.

Certains éleveurs complètent le questionnaire trop rapidement ou passent directement aux pistes de solutions sans terminer le diagnostic. Ils n'approfondissent que rarement la démarche en consultant leur conseiller pour discuter des résultats, ce qui limite l'efficacité de l'outil.

L'organisation d'une nouvelle journée est prévue pour l'année 2025, elle réunira les éleveurs et les conseillers, afin de favoriser les échanges entre pairs et créer une dynamique collective. Ce type de démarche collaborative pourrait renforcer l'appropriation des outils et favoriser des réflexions communes autour des problématiques de travail en élevage équin.



Partir plus sereinement grâce au service de remplacement :

La journée s'est poursuivie par l'intervention de Marion Maurel, qui nous a présenté le service de remplacement et son fonctionnement.

Ce service permet d'assurer la continuité du travail sur l'exploitation en cas d'absences temporaires liées à l'exercice de responsabilités professionnelles ou syndicales, à la formation, aux congés maternité ou paternité, à la maladie, l'accident, l'épuisement professionnel ou tout simplement pour quelques jours de congés.

Quel est notre fonctionnement ?



Les exploitants doivent adhérer au service de remplacement de leur département pour bénéficier de la mise à la disposition d'un salarié.

Le service de remplacement est un service très avantageux pour les éleveurs. Tout en s'occupant des démarches administratives, il leur offre la possibilité de prendre du repos ou de répondre à des urgences, mais aussi d'investir du temps dans leur formation professionnelle. Il contribue à améliorer la qualité de vie des éleveurs, en réduisant la pression liée à la continuité du travail.

Un des défis soulevé lors de la discussion, concerne la difficulté de trouver du personnel suffisamment qualifié, surtout dans le cas d'exploitations spécialisées, comme les élevages équins.

Cela souligne l'importance de sensibiliser les éleveurs à l'idée que plus ils ont recours au service de remplacement, plus les agents seront formés et familiarisés avec les spécificités de leur exploitation, ce qui facilitera leur intervention en cas d'urgence.

Les impératifs pour la sécurité de mes employés :

La journée s'est achevée par une intervention d'Aurélié Brun et Jérôme Verneret (MSA), sur le cadre réglementaire lié à l'emploi de salariés.

Parmi les impératifs nécessaires pour assurer le bien-être et la sécurité des salariés, l'affichage obligatoire, qui doit être visible par tous sur le lieu de travail. Il contient des informations comme les consignes de sécurité, les coordonnées des secours et d'autres encore. Cette obligation permet de garantir que chaque salarié soit informé de ses droits et des mesures de sécurité en vigueur.

Le document unique d'évaluation des risques (DUER) doit être régulièrement mis à jour. Il recense et évalue les risques professionnels auxquels les travailleurs peuvent être exposés dans le cadre de leurs activités. Il inclut également des mesures préventives et des protocoles pour réduire ces risques.

Chaque employé (salarié, bénévole, stagiaire, ...) doit recevoir une formation adaptée à son poste afin qu'il soit en mesure de réaliser ses tâches en toute sécurité. Cela comprend l'utilisation des outils, la manipulation des animaux et les consignes spécifiques liées à l'environnement de travail. L'employeur doit également être en mesure de prouver que cette formation a eu lieu, à l'aide d'un document co-signé par exemple.

Ils nous ont, ensuite, présenté de la documentation sur la sécurité lors du travail avec des chevaux, notamment les EPI, tels que les casques, gants, chaussures de sécurité, qui doivent être portés pour réduire les risques. Une attention particulière a été portée sur la manipulation des animaux, accompagnée de recommandations sur les gestes à adopter ainsi que de conseils pour évaluer le comportement des animaux.

En conclusion, cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a été riche en échanges. Les discussions et les retours des participants ont permis d'aborder des sujets essentiels pour l'optimisation du travail en élevage équin. Forts de cette première expérience, nous envisageons d'organiser une deuxième journée similaire, en réunissant un plus grand nombre d'éleveurs. Cela permettrait de créer une nouvelle dynamique collective et d'aborder de nouvelles questions, tout en approfondissant les thématiques déjà évoquées.

GILLES BLANC, UN ÉLEVEUR PASSIONNÉ

Gilles est éleveur ovin installé en 1988 sur la commune de Bargème depuis trois générations, avec un cheptel de 400 mères. Il a donc repris l'exploitation familiale : « Mes parents étaient repartis avec une diversification en maraichage mais qui ne prenait que 6 mois de l'année et j'avais une volonté de repartir pleinement sur l'atelier ovin viande ».

L'exploitation

Le troupeau se compose de 400 brebis mères avec croisement principalement en Métisse et Préalpes « La race c'est la commune du Var comme on dit ici ». Il s'agit d'un système préalpin pastoral avec 150 ha de surfaces pastorales, 50 ha de prairies permanentes et 20 ha de terres cultivables. Gilles est éleveur en entreprise individuelle et embauche une bergère 7 mois par an.

L'été le troupeau estive dans un Groupement Pastoral à Châteauneuf d'Entraunes (Alpes Maritimes).

Sur les 20ha de terres arables on retrouve principalement des prairies temporaires, des légumineuses et des céréales pour la consommation du troupeau mais aussi un petit complément d'activité avec un peu de pommes de terre valorisées lors de la Fête annuelle de la patate à la Roque-Esclapon.

Il y a deux périodes d'agnelage par an, un d'automne un de printemps, répartis de manière équitable. L'automne les brebis agnèlent dehors et au printemps en bergerie. Les agneaux d'automne sont vendus à 25kg environ à Noël à des maquignons et tardons revalorisés en local en circuit courts.

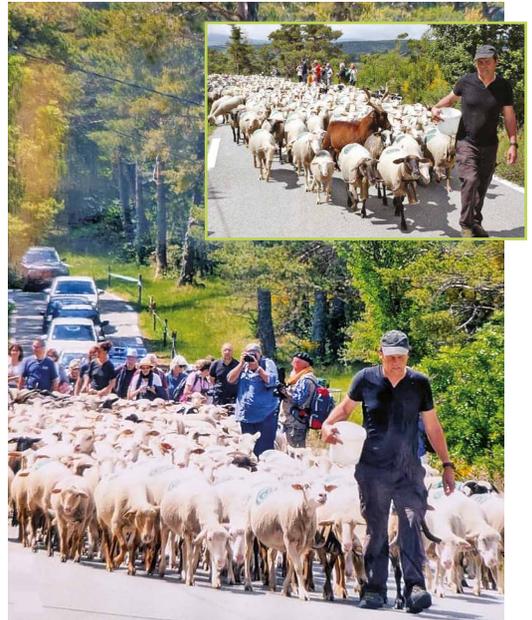
Un engagement et pour les éleveurs ovins viandes et pour le territoire

Gilles est président de la FDO 83 depuis 2023. Il s'est engagé dans la reprise du syndicat car il est persuadé qu'il y a beaucoup de sujets à défendre concernant l'élevage ovin. Son expérience et sont vécu lui permettent d'appréhender les différentes problématiques qui sont présentes dans le Var dont deux majeures : la prédation et le manque de structuration de filière. Il espère pouvoir redynamiser la FDO et poursuivre le travail qu'a réalisé son prédécesseur Philippe FABRE. « Je souhaite

pouvoir ressouder les liens entre les éleveurs afin que collectivement nous ayons plus de force pour défendre syndicalement les problématiques communes qui nous touchent. »

Gilles mène déjà un combat depuis longtemps face à la prédation en tant que louvetier. En effet, il est lieutenant de louveterie depuis une dizaine d'année. « Ma motivation était aussi de faciliter la communication entre administration, éleveurs et anciens louvetiers qui n'étaient pas forcément sensibilisés aux problèmes de prédation sur les troupeaux ».

Gilles a également été membre associé à la Chambre d'Agriculture du Var sur la partie élevage, il est membre du Conseil d'Administration du GDS et est premier adjoint d'une petite commune rurale (Bargème).



Alice RINGUET
Chambre d'Agriculture 83 et animatrice FDO 83

FIN DU PROJET PACAPIT

Le projet PACAPIT (Production d'Agneaux et Conduite des Animaux au Pâturage grâce aux Innovations et Technologies) a permis à 2 groupes d'éleveurs de tester des nouvelles technologies et des innovations utiles dans leur système d'élevage. Il a été conduit par la MRE et l'IDELÉ et financé dans le cadre du FEADER par l'Europe et la Région Sud.

- Production d'agneaux de qualité, s'appuyant sur des races locales adaptées en partenariat avec l'Agneau Soleil et Ciel d'Azur
- Pilotage/conduite du troupeau au pâturage en zone pastorale dans un contexte de prédation de plus en plus impactant en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var et le CERPAM

Des essais ont également été menés dans les 2 fermes expérimentales de la région : Carmejane et le Merle.



Crédit photo - Rémi Leconte

présentation de la solution « comptage des animaux par la technologie UHF » devant un groupe d'éleveurs

Essai et présentation des résultats

Après une première rencontre avec les éleveurs des 2 groupes, des solutions ont été trouvées pour répondre à leurs différents besoins.

Pour le groupe Production d'Agneaux :

- Surveillance pendant la mise-bas avec l'essai de caméras de surveillance ;
- Simplification de la gestion alimentaire avec le recueil d'informations sur les chaînes de distribution d'aliments et la mélangeuse ;
- Amélioration du dosage de produit lors de chantier de drogage avec le pistolet-drogeur couplé à des barres de pesées ;
- Simplification des chantiers de tris avec la porte de tri connectée ;
- Diagnostic de la libido des béliers et de la fertilité avec le harnais connecté OviMate ;
- Amélioration du pilotage de son troupeau avec l'approche globale de la santé (valise sanitaire).

Pour le groupe « Pasto »

- Localisation du troupeau avec l'essai de 4 types de GPS sur des réseaux différents terrestres et satellitaires ;
- Comptage des troupeaux avec des essais de boucle électronique Ultra Haute Fréquence (UHF) et de drone ;
- Surveillance des clôtures avec l'essai du boîtier Vigifence et les possibilités du drone ;
- Surveillance du niveau d'eau des cuves avec le boîtier Blue Level ;
- Simplification administrative avec le logiciel de gestion de troupeau OVICLIC ;
- La question du réseau a été particulièrement traitée dans ce groupe afin de pouvoir conseiller les éleveurs suivant leur territoire de pâturage.

L'ensemble des résultats des différents essais du projet peut être retrouvé sur le site de la MRE :

<https://mrepaca.fr/pacapit/>

Justine CAVALLO - Rémi LECONTE
Maison Régionale de l'Élevage



FACILITER LA SURVEILLANCE DES ANIMAUX GRÂCE AUX CAMÉRAS

Les caméras de surveillance peuvent être utiles pour tous les systèmes et toutes les périodes de production (agnelage, engraissement des agneaux, périodes de pâturages).

Le but est de faciliter la surveillance et de limiter les déplacements inutiles à la bergerie ou sur les zones de pâtures.

DESCRIPTION

Il existe deux types de caméra :

CAMÉRA FIXE

La caméra peut être fixée au plafond ou sur un mur. Sa position doit être réfléchi afin d'éviter au maximum les angles morts

CAMÉRA SUR RAIL

Le rail permet de déplacer la caméra afin qu'elle soit à l'endroit le plus propice pour voir ce qui doit être vu. Avec le rail il n'existe pas d'angle mort.

À CELA S'AJOUTE DES OPTIONS

CAMÉRA AVEC ZOOM

Il permet de visualiser les plus petits détails d'une image (par exemple : lire une boucle).

CAMÉRA AVEC VISION NOCTURNE EN COULEUR

Particulièrement utile en période d'agnelage et en extérieur, cette fonctionnalité permet de distinguer du sang d'un autre liquide ou encore d'améliorer la différenciation entre les différentes parties du corps d'un animal.

CAMÉRA ROTATIVE

Elle permet de couvrir l'intégralité d'un bâtiment avec une seule caméra (sauf derrière d'éventuels obstacles). Il s'agit d'un bon compromis financier et pratique à une caméra sur rail.





LE SAVIEZ VOUS ?

Les caméras ont besoin de réseau internet. Il peut être amené en filaire, en Wifi ou par une micro SIM 4G

➤ INTÉRÊTS

- Réduction du temps de surveillance en bergerie.
- Permet de détecter plus facilement des anomalies (animal blessé, problème à la mise bas).
- Réduction de la fatigue physique en se levant moins régulièrement la nuit.

➤ LIMITES

- Entretien du matériel.
- Pas de son.
- Accès au réseau.
- La position des caméras doit être réfléchie.
- Il faut rester à proximité pour intervenir.



L'AVIS DE L'ÉLEVEUR



QUENTIN ORCIÈRE

GAEC Bêle et Crins – Rambaud (05)
600 brebis Mérinos d'Arles
en croisement boucher
Production d'agneau de bergerie
en label rouge Agneau de Sisteron

« Le but était de surveiller la période d'agnelage. Particulièrement la nuit. Nous pensions également utiliser la caméra pour surveiller les agneaux lors de l'engraissement.

La mise en place et la prise en main ont été facile. Nous avons installé l'application sur les smartphones de tous les associés ce qui permet à tout le monde d'avoir accès à la caméra.

Pendant l'agnelage, la caméra nous permet de surveiller plus facilement les mises bas. On surveille à distance et si tout se passe bien on ne se déplace pas.

Pour l'engraissement, c'est plutôt pour nous rassurer : Est-ce qu'il y a un agneau coincé ? ... En fait la caméra n'enlève pas vraiment la vigilance, mais ça nous évite les déplacements inutiles. »



L'AVIS DE L'ÉLEVEUR

JULIE BOLLINGER ET VINCENT SALABURA



GAEC Bergerie des Gravettes
Rocabron (83)

« C'est un outil bien pratique qui me permet de jeter un œil à mon lot le plus éloigné et qui parfois m'évite un aller-retour juste pour voir si tout va bien. J'essaie de ne pas devenir un geek mais je jette un œil le matin et le soir. Il m'a permis aussi de corriger un chien de protection qui faisait des conneries. Si elle casse, j'en rachète une rapidement, c'est bien pratique. »

Pendant le projet PACAPIT, on a pu constater que les marques UKAL, Detecvel et Réolink proposaient des modèles adaptés à nos utilisations.



LE DRONE

Un œil volant pour changer de point de vue

En élevage pastoral, où les animaux pâturent sur de vastes surfaces accidentées, il est tentant de s'équiper d'un drone, qui peut permettre de surveiller plus de surface plus rapidement qu'à pied ou en véhicule. Dans le cadre des projets PACAPIT et ICAERUS, nous avons eu l'occasion de tester le drone afin d'évaluer les intérêts et limites de cette technologie.



QU'EST-CE QU'UN DRONE ?

Un drone est un aéronef (appareil capable de s'élever ou de circuler dans les airs) circulant sans équipage à bord. La définition est donc valable autant pour un jouet de quelques grammes que pour les outils professionnels de plusieurs dizaines ou centaines de kilos. Un drone embarque en général une « charge utile ». En agriculture, ce sont les drones embarquant une caméra qui sont principalement employés. Certains embarquent aussi des capteurs plus complexes ainsi que des hauts parleurs.



De 300 € HT pour la version légère à plus de 5 000 € HT pour des versions haut de gamme avec toutes les options



Vue d'un troupeau
au pâturage sur prairie.



PRÉREQUIS

Pour utiliser un drone de plus de 250 g, même en catégorie ouverte (vol à vue), une formation est nécessaire.

Dans la plupart des cas, une formation en ligne suivie d'un examen également en ligne sont suffisant. Comptez entre une demi-journée et une journée pour analyser les différentes ressources et réussir l'examen. Le pilotage du drone en lui-même est très accessible.

QUELLES SONT LES UTILITÉS D'UN DRONE ?

Le drone permet donc à l'utilisateur de voir à distance et avec un autre angle de vue et se déplace rapidement. Les caméras embarquées peuvent être classiques ou thermiques. Ces dernières permettent de superposer les données de température sur une image, ce qui peut permettre par exemple de faire ressortir les animaux du paysage lorsque la différence de température avec l'environnement est suffisante.

➤ AVANTAGES

Par son angle de prise de vue, le drone permet de couvrir un champ visuel plus vaste. Il peut ainsi permettre de localiser/repérer des animaux sur parcours.

Une fois localisés, si les conditions de vues sont dégagées et permettent de voir tout le troupeau, il est alors possible de compter les animaux. À l'heure actuelle, il n'existe pas de logiciel pour automatiser ce comptage mais l'Institut de l'élevage travaille actuellement au développement d'IA de comptage. Cela reste toutefois encore à l'échelle de la recherche.

Le drone peut aussi permettre de surveiller l'état général des animaux et du troupeau ainsi que le comportement des chiens de protection.

Enfin, un changement d'angle de vue peut aussi permettre de mieux se rendre compte de l'état de la végétation, notamment sur prairies.

Avec un haut-parleur, ou simplement avec son propre bruit, il peut permettre de pousser des brebis.

➤ LIMITES ET VIGILANCE

Dans la région PACA, le ciel est partagé entre diverses activités militaires, logistiques (transport par hélicoptère) et récréatives (parapente, ULM, etc.). La réglementation aérienne (drone compris) veille à un partage sûr du ciel. Bien que cette réglementation puisse sembler complexe, elle s'adapte en fonction des zones, des activités humaines environnantes et du poids du drone. Une fois le cadre de vol défini, les usages en élevage sont compatibles, avec pour principale contrainte de garder le drone dans le champ de vision. Le guide du drone en élevage vous aide à mieux comprendre cette réglementation.

L'intégration du drone dans la routine de travail peut être utile si certaines visites physiques aux animaux peuvent être remplacées. Cela est particulièrement pertinent dans les systèmes où certains lots d'animaux n'ont pas besoin de complémentation quotidienne, de suivi des chiens de protection, ou lorsque les animaux sont observés plusieurs fois par jour. Autrement, le drone peut être utilisé ponctuellement pour des tâches spécifiques (surveillance des clôtures, localisation des animaux, etc.). Il est essentiel de maintenir le drone en état de marche (batteries chargées) pour un usage rapide.

Le choix d'un drone dépend de plusieurs critères : l'encombrement (incluant radiocommande et batteries), la puissance du zoom et le prix. Un zoom d'au moins x9 est recommandé, avec un bon compromis à x28. Enfin, la végétation dense peut limiter la visibilité, même avec des caméras thermiques, ce qui limite l'intérêt de l'outil sur certains terrains.



vue d'un troupeau sur parcours boisés.



LIENS UTILES

Guide pratique : les drones en élevage herbager : opportunités, risques et bonnes pratiques. idele.fr/detail-article/guide-pratique-les-drones-en-elevage-herbager-opportunités-risques-et-bonnes-pratiques

Retrouvez dans ce guide tous les liens vers les ressources sur la réglementation (dont les cartes de restrictions) et la formation, ainsi qu'un comparatif des drones sur le marché.



L'AVIS DE L'ÉLEVEUR



Comptage de brebis sur ordinateur à partir d'une photo prise en drone, 1 couleur = 1 paquet de 50 brebis.

FLORENT ARMAND Ferme de Bramafan Saint-Pierre-Avez (05) 350 brebis Préalpes du Sud et 50 chèvres provençales

J'utilise un drone depuis 2019, car sur le 6 premiers mois de l'année, nous avons eu beaucoup de prédation et une cinquantaine de brebis au total qui avaient disparu. Nous avons donc décidé de nous équiper en drone et pièges vidéo. Nous utilisons le drone quand nous savons que nous avons un lot égaré, ce qui arrive notamment lorsque nous faisons pâturer des chênaiés avec des glands. Sur cette période d'automne, où les arbres perdent leurs feuilles, le drone est très efficace pour retrouver un lot égaré. Nous l'utilisons aussi pour compter le troupeau. Pour cela, nous faisons passer les animaux dans un milieu ouvert et nous prenons une photo. Nous comptons ensuite les animaux sur l'ordinateur au bureau.

C'est un outil que nous utilisons une quinzaine de fois par an peut-être. Un investissement collectif aurait tout son sens, avec d'autres éleveurs, voir avec la commune qui pourrait l'utiliser pour contrôler des équipements et les toitures après des intempéries.

RÉDACTEURS

Pierre-Guillaume Grisot, Adrien Lebreton – Idele

UNE ÉTUDE SUR L'EFFICACITÉ DU NETTOYAGE ET DE LA DÉSINFECTION DES EMBALLAGES RÉUTILISÉS EN FILIÈRE FERMIÈRE

Les consommateurs de produits fermiers et locaux sont sensibles aux problématiques environnementales et sollicitent les producteurs pour la mise place d'une consigne permettant de réutiliser les emballages. Parallèlement, la réglementation française évolue afin de lutter contre le gaspillage et la pollution environnementale.

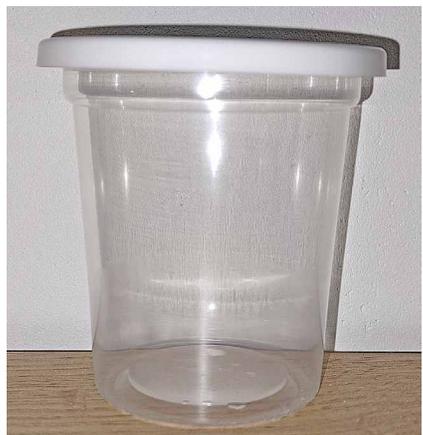
La loi AGECE vise à augmenter la part des emballages réemployés par rapport aux emballages à usage unique, avec pour objectifs :

- 5 % des emballages réemployés mis sur le marché en France en 2023, et 10 % en 2027.
- Interdiction des contenant alimentaire en plastique pour les restaurations collectives scolaires, universitaires et accueillant des enfants de moins de 6 ans, d'ici 2025 à 2028.
- 2040 : fin de la mise sur le marché des emballages à usage unique.

Face à ces évolutions (et même avant), les producteurs pratiquent la réutilisation des emballages, qui concerne principalement les produits laitiers frais : yaourts, faisselles, fromages blancs... A l'échelle fermière ces emballages sont majoritairement en verre ou en plastique.

Mais pour réutiliser les emballages, il faut aussi répondre aux règles définies par le Paquet Hygiène, qui impose une obligation de résultat, soit des produits commercialisés garantis sans danger pour le consommateur, et la responsabilité du fabricant.

Dans ces contextes, le projet NETEMB, mandaté par la MRE PACA et réalisé par ACTALIA – Centre de Carmejane, avait pour objectif de tester la capacité de nettoyage/désinfection les différents types d'emballages les plus couramment utilisés et possiblement réemployables : verre, plastique dur, plastique mou ; et de vérifier l'efficacité des différents protocoles mis en place sur le terrain, en ateliers fromagers fermiers.



Types d'emballages testés : pots en verre, pots en plastique dur (faisselles), pot en plastique mou (yaourt)

Le choix des types d'emballages et les protocoles testés ont été basés sur les résultats d'une large enquête menée sur le territoire disant, sur les 54 réponses obtenues, que 80% des fromagers fermiers affirment réutiliser leurs emballages ; et la majorité réutilise uniquement ceux en verre, alors que la réutilisation des emballages plastiques représente 28% des réponses.

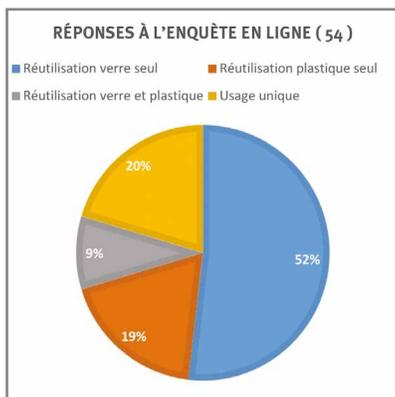


Figure 1 : Proportion de producteurs qui réutilisent leurs emballages

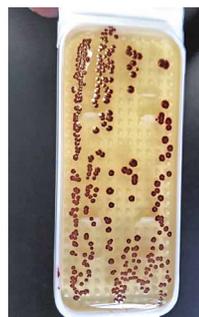
Parmi toutes les réponses, trois à quatre procédures-types de N/D par sorte d'emballage ont pu être identifiées et ont été sélectionnées pour la vérification de leurs efficacités. Ces procédures vont de l'utilisation d'un lave-vaisselle professionnel en appliquant différents paramètres de cycles, au lavage en lave-vaisselle domestique ; en utilisant des produits désinfectants ou non, en réalisant un pré-trempeage ou non¹. Ensuite, sur chaque emballage prélevé, plusieurs éléments ont été analysés : l'état général de l'emballage et son niveau d'usure (contrôles visuels), les résidus de matières organiques après application du protocole de nettoyage et désinfection (ATP-métrie), et la charge microbienne présente, par gélose contact sur milieux sélectifs : flore mésophile aérobie revivable et entérobactéries (critère d'hygiène du procédé, auxquels sont sensibles les produits frais).

Interprétation des résultats des dénombrements sur géloses Flore totale

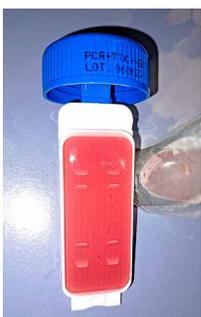
Absence ou très faible présence de colonies → Résultat satisfaisant



Forte présence de colonies (> 100) → Résultat non satisfaisant



Absence de colonies → Résultat satisfaisant



présence de colonies → dénombrement → Résultat non satisfaisant



¹ Le détail des protocoles analysés est consultable dans le rapport d'étude. Renseignements possibles auprès de la MRE ou d'ACTALIA

En conclusions, si toutes les combinaisons emballage/protocole appliquées chez les producteurs n'ont pas eu de conséquences sur les autocontrôles produits finis réalisés par les producteurs, il s'avère néanmoins que certains emballages sont plus compatibles avec le réemploi que d'autres. De plus, les protocoles de N/D mis en place par les producteurs prouvent globalement leur efficacité, mais parfois certains ajustements sont nécessaires pour garantir la régularité des résultats.

Pour les emballages en verre, les petits pots sont plus faciles à nettoyer, avec une régularité de résultats maîtrisée pour les quatre protocoles testés (l'un deux nécessitant certainement un léger renforcement), que l'on soit en lave-vaisselle professionnel ou domestique, avec ou sans pré-lavage/trempage. Les gros pots, plus volumineux et avec des formes peut-être moins accessibles, nécessitent une vigilance plus marquée, des tests d'efficacité plus réguliers, et des renforcements des protocoles.

Généralement, les emballages plastique sont conçus pour un usage unique, cependant cette étude démontre qu'une certaine qualité d'emballage plastique est compatible avec le réemploi, sous condition d'un nombre d'usages assez restreint et un renouvellement régulier. En effet, les emballages en plastique dur, opaques (exemples : pots à faisselle) donnent des résultats très satisfaisants sur leur propreté après protocole, dont certains moins intensifs que d'autres.

D'un autre côté, cette étude montre que les emballages en plastique mou sont peu compatibles avec le réemploi, ne donnant pas de résultats réellement satisfaisants après application des protocoles de nettoyage. Ou alors avec un nombre d'usages très restreints et un protocole renforcé et contrôlé régulièrement.

Quoi qu'il en soit, l'un des points clés est d'abord et avant tout le contrôle à réception des emballages. Certains protocoles ne fonctionneraient pas sur des emballages qui n'auraient pas été strictement sélectionnés pour leur propreté lors de la récupération de chez le client.

Cette étude ne se veut pas prescriptive de pratiques à mettre en place dans les ateliers fromagers fermiers, mais elle donne un aperçu des protocoles de nettoyage et désinfection appliqués à différents types d'emballages, en estimant leur efficacité et en montrant les points de vigilance. Ils peuvent servir de modèles, mais ne garantissent en rien des résultats et une régularité, sans faire les contrôles nécessaires. Charge à chacun de mettre en place son protocole et d'en vérifier la maîtrise et l'efficacité, régulièrement.

Henri TONGLET
Conseiller fromager ACTALIA Produits laitiers

² Cette étude ne tient pas compte des potentielles contaminations en micro-plastiques

PROJET ALCOTRA TRANSFORMATION

Le 17 et 18 octobre derniers, AgenForm (école Italienne, chef de file), Actalia, la commune de Moretta (Italie) et la Maison Régionale de l'Élevage (MRE) ont été accueillis, à l'occasion du deuxième comité de pilotage du projet, au sein des deux écoles agricoles partenaires de ce dernier : le lycée agricole de Contamine-sur-Arve et l'Ecole Nationale des Industries du Lait et de la Viande (ENILV) de la Roche-sur-Foron. L'objectif de cette rencontre était de communiquer sur la contribution de chacun des membres partenaires au projet et de l'état d'avancement des objectifs fixés.



La MRE va construire deux modules de formation à distance sur le thème de la valorisation des chevreaux à la ferme et des abats toutes espèces confondues. De plus, elle projette de réaliser de courtes formations à distance en prérequis des modules de formation pratique de transformation de la viande.

Pour répondre à ces objectifs tout en assurant la qualité des formations proposées, la MRE a recruté une nouvelle collaboratrice, Margaux Mouisse, qui se formera sur la création de modules de cours en e-learning, et participera à la conception d'un logiciel de gestion administrative de la formation en partenariat avec Actalia.

Cette nouvelle rencontre des partenaires a permis, d'une part, de mettre en lumière les modalités des formations qui seront proposées et de discuter des échanges transfrontaliers d'élèves et de formateurs. Le projet prévoit de pérenniser ces actions et d'élaborer un catalogue commun aux deux pays.

D'autre part, elle illustre la coopération de la France et de l'Italie à travers les repas traditionnels mais aussi les produits agricoles partagés. Enfin, les visites des ateliers de transformation ont offert la possibilité de discuter des différentes techniques de fabrications existantes entre les deux pays.

PROGRAMME DE FORMATION 2024/2025

Certaines dates sont déjà connues n'hésitez pas à vous inscrire !

Pour plus d'information : rdv sur le site de la MRE : <https://mrepaca.fr/>
ou formation@mre-paca.fr - 06.79.88.11.16

	<p>CONCEVOIR ET SAVOIR GÉRER UN ATELIER DE TRANSFORMATION VIANDE</p> <p>Acquérir les connaissances et les compétences pour créer et/ou gérer un atelier de transformation viande, Validation HACCP</p>	<p>5, 6 & 12, 13 décembre 2024</p>
	<p>TRANSFORMATION DE CHARCUTERIES CRUES ARTISANALES</p> <p>Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la transformation de charcuteries crues en respectant les bonnes pratiques d'hygiène. Fabrication en atelier de saucissons, petit salé, coppa, lonzo....</p>	<p>13 au 17 janvier 2025</p>
	<p>TRANSFORMATION DE CHARCUTERIES CUITES ARTISANALES</p> <p>Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la transformation de charcuteries cuites en respectant les bonnes pratiques d'hygiène. Fabrication de jambon blanc, caillettes, pâté, poitrine roulée cuite, boudin blanc et noir... 2 sessions</p>	<p>3,6,7,8 Janvier 2025</p>
	<p>TRANSFORMATION DE PLATS CUISINES A BASE DE VIANDE</p> <p>Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la transformation de plats cuisinés à base de viande en respectant les bonnes pratiques d'hygiène. Fabrication de lasagnes, moussaka, pieds paquets, saucisses fraîches...</p>	<p>3,4,5 Février 2025</p>
	<p>GÉNÉTIQUE OVINE</p> <p>Pour sélectionner les meilleurs reproducteurs dans l'objectif d'améliorer les performances de leur troupeau et plus globalement de la race, les éleveurs doivent connaître les bases de la génétique ovine et les méthodes pratiquées.</p>	<p>3 Décembre 2024</p>
	<p>EMBAUCHER UN BERGER : TOUT SAVOIR DE A À Z</p> <p>Accompagner les éleveurs qui embauchent des salariés sur leur exploitation, les informer et les aider à appréhender leurs obligations en tant qu'employeurs.</p>	<p>Printemps 2025</p>
	<p>BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES DE PORCS</p> <p>Améliorer la gestion sanitaire de son élevage, Mettre en oeuvre les mesures de biosécurité pour lutter contre la propagation de la PPA et de la maladie d'Aujesky.</p>	<p>juin 2025</p>
	<p>APPROCHE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL AU SEIN DES ÉLEVAGES DE PORCS</p> <p>Appréhender et comprendre les enjeux du bien-être en élevage. Connaître et comprendre les spécificités comportementales du porc. Comprendre et mettre en oeuvre les outils de mesures en élevage. Comprendre l'importance de la relation homme animal. Être capable de mettre en place sur son exploitation des mesures correctives</p> <p>FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR TOUS LES DÉTENTEURS DE PORCS</p>	<p>Mai 2025</p>



FORMATION À LA TRANSFORMATION VIANDE : LE TÉMOIGNAGE D'UN ÉLEVEUR BOVIN

Bernard Imbert

Éleveur de bovins allaitants de race limousine depuis 2003 sur la commune de Montlaur dans les Alpes-de-Haute-Provence. Son cheptel s'élève à une cinquantaine de bêtes qui vivent dehors à l'année et qui sont complémentées en foin directement produit à la ferme.

Produits fabriqués

Pour la saison d'été, Bernard Imbert prépare des colis à griller composés de saucisses, steaks, faux-filet, carpaccio, entrecôtes, bifteck. Pour la saison hivernale, les colis comportent des raviolis, et du bourguignon. Des plats préparés et du saucisson sont aussi commercialisés. La fabrication a lieu au sein de son propre atelier de transformation implanté directement sur la ferme.

Système de commercialisation

Les produits sont commercialisés en vente directe à la ferme depuis le mois de mai. Bernard Imbert effectue également des livraisons qui couvrent les départements des Alpes-de-Haute-Provence, du Var et du Vaucluse.

La formation à la MRE

Bernard Imbert a connu le programme de formation de la MRE via le livret Résonances Élevage. Les différents modules qu'il a pu suivre : charcuterie crue, charcuterie cuite, et plats cuisinés, l'ont beaucoup aidé dans la confection de ses produits. En bénéficiant des connaissances d'Anne, notre formatrice, et de son mari, il a pu améliorer sa technique de transformation des produits carnés. Selon Bernard Imbert, le fait qu'il n'y ait que de petits groupes qui suivent la formation permet de rendre les moments partagés plus conviviaux et de faciliter l'apprentissage de chacun, c'est ce qu'il a particulièrement apprécié.



Margaux MOUISSE
Maison Régionale de l'Élevage

FCO 8 – LE NOUVEAU VARIANT A TOUCHÉ NOTRE RÉGION !

Depuis le mois de septembre 2023, la FRGDS et les GDS alertaient sur l'apparition d'un nouveau variant de la FCO 8 dans le Sud du Massif Central. Les cas cliniques étaient graves et la vaccination efficace. Mais pour diverses raisons ces appels n'ont pas ou peu été entendus. Très peu d'éleveurs ont pris les devants et l'initiative de vacciner leur troupeau.

Avec la période hivernale le nombre de cas a fortement diminué, mais l'été arrivant le développement des moucheron piqueurs, vecteur de la maladie, et sans doute les déplacements d'animaux sans précaution ont entraîné un nouveau développement de la maladie. Un cas isolé a été repéré dans le Var en juillet, mais une grosse vague est apparue début Août en Isère, Drôme, Ardèche. Comme l'année précédente, de fortes conséquences sur les troupeaux d'ovins et bovins ont été recensées, avec de la morbidité et de la mortalité parfois importantes. Comme le moucheron ne connaît pas de frontière, la maladie s'est rapidement étendue dans les Hautes Alpes, et les Alpes de Haute Provence dans un premier temps et dans tout le reste de la région ensuite. Ce fut alors le branle-bas de combat : réunions d'urgences, réunions de crises, communications multiples de tous les acteurs de l'élevage..... Malheureusement pour nombre de producteurs touchés c'était trop tard. Le mal était fait sans beaucoup de moyen de défense... Une ruée sur les vaccins a alors eu lieu, entraînant une rupture des stocks (un sondage avait été fait dans l'hiver à la demande des laboratoires pour anticiper la production, mais malheureusement il n'y avait eu que très peu de réponse à l'époque....).

Vaccinez vos troupeaux avant l'été prochain !

L'hiver va arriver, les moucheron vont disparaître et le nombre de cas va diminuer. Cependant il est important de se prémunir d'une nouvelle et quasi certaine vague au printemps et été prochain dans



notre région. Pour cela, seule la vaccination de masse peut permettre de réduire la pression ! **Nous ne pouvons donc qu'encourager les éleveurs à commander et vacciner leurs troupeaux contre la FCO8 avant l'été prochain !**

D'autres mesures préventives peuvent également être mises en place ! Un troupeau en bonne santé et en bon état résistera toujours mieux à la maladie !

Les moucherons et leurs larves aiment les endroits humides et la matière organique en décomposition. Travailler sur l'assainissement et la propreté des abords des bergeries peut également diminuer la pression du nombre d'insectes.

Mais c'est bien avant tout la vaccination qui permettra de réduire le risque pour l'ensemble des troupeaux, par la maîtrise des signes cliniques, et par la diminution du nombre de virus qui circule (via les moucherons). En effet des études réalisées lors de la crise FCO de 2009/2010 ont montré que ne compter que sur l'immunité naturelle post infectieuse pour lutter contre le virus à moyen terme n'aurait pas permis d'atteindre une proportion d'animaux protégés supérieure aux 80-90% requis pour la maîtrise du virus. (source : DGAL020108006Z-note info fco dgal 2010).

L'éradication des moucherons est une option qui n'est pas envisageable !

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs de l'élevage, diverses aides sont en discussion (au jour de l'écriture de l'article) pour aider les éleveurs faces aux difficultés rencontrées lors de cette crise ! Il est important que les producteurs touchés puissent le prouver. Il est donc impératif de déclarer les foyers (en appelant son vétérinaire sanitaire) et de garder tous les justificatifs de pertes d'animaux (bon d'équarrissage, registre d'élevage précis) et de factures (vétérinaires, vaccins...). Ces éléments seront demandés si les aides sont validées.

La FCO₃ et la MHE sont en embuscade !

Par ailleurs la MHE qui touche essentiellement les bovins et la FCO₃ qui a également un fort impact chez les ovins sont aux portes de la région. Là aussi la vaccination est le meilleur rempart pour protéger les troupeaux. Différentes stratégies ont été mises en place par les pouvoirs publics. On ne peut que conseiller les éleveurs à rentrer dans les protocoles vaccinaux.

Les règles et les vaccins évoluent rapidement. Prendre contact avec son GDS ou son vétérinaire sanitaire pour avoir les bonnes informations est indispensable.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de la FRGDS : <https://gds-paca.org/> et de GDS France : <https://www.gdsfrance.org/carte-des-cas-cliniques-mhe-et-fco-donnees-au-10-11-2023/?highlight=FCO>.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE POUR LES PROFESSIONNELS DES FILIÈRES AVICOLE ET PORCINE

GRIPPE SAISONNIÈRE : FAITES-VOUS VACCINER !

Depuis 2022, la vaccination antigrippale auprès des professionnels de filières exposées au virus influenza aviaire ou porcine est inscrite dans le calendrier vaccinal.



Vous êtes éleveurs, vétérinaires ou techniciens et vous travaillez au contact des porcs et/ou des volailles ?

En tant que professionnels des filières avicole et/ou porcine, la vaccination contre la grippe saisonnière vous est fortement recommandée. Travailler dans ces secteurs vous expose à des risques accrus de contracter et de propager le virus de la grippe. La vaccination permet de protéger votre santé et de prévenir les épidémies qui pourraient affecter les élevages. En vous faisant vacciner, vous contribuez également à la protection de la santé publique en limitant la propagation du virus.

Comment se faire vacciner ? Par qui ? Et quand ?

En tant que professionnels des filières avicole et/ou porcine vous avez reçu un courrier de la MSA pour vous faire vacciner. Il comprend un bon de prise en charge vous permettant de

retirer gratuitement le vaccin en pharmacie.

Si vous n'avez pas reçu ce bon,

⇒ Il vous suffit de vous rendre dans une pharmacie avec un justificatif prouvant que vous travaillez en contact avec des porcs et/ou des volailles. Vous pourrez alors retirer gratuitement le vaccin et vous faire vacciner.

⇒ Vous pouvez également prendre contact avec votre MSA

Pourquoi se faire vacciner ?

Cette mesure de protection collective vise à diminuer le risque de transmission des virus grippaux humains aux animaux.

En effet, les virus influenza d'origine humaine peuvent être responsables d'un syndrome grippal aigu chez l'animal et déstabiliser l'élevage au même titre que des virus influenza porcins.

De plus, si un humain ou un animal est contaminé par plusieurs virus influenza différents en même temps, leur

mélange (ou réassortiment) peut entraîner le développement d'un nouveau virus potentiellement très contagieux pour l'animal et/ou l'être humain.

Retour sur la campagne 2023-2024

La MSA a envoyé un courrier et un bon de prise en charge auprès de 24 794 assurés en décembre 2023. La campagne a également été relayée par les médecins du travail. 1453 personnes ont été vaccinées soit seulement 6 % des professionnels invités.

Faites-vous vacciner !

Sans danger, le vaccin antigrippal renouvelé tous les ans peut freiner la circulation des virus influenza aviaires et porcins.

Information de L'Association Nationale Sanitaire Porcine (ANSP) et l'équipe santé MSA

Vigilance Fièvre Porcine Africaine



Que faire pour protéger mon élevage et toute la filière ?

Je mets en place des mesures de BIOSÉCURITÉ dans mon élevage.



Notamment :

J'empêche tout contact entre les porcs de l'élevage et des sangliers sauvages.

Interdiction de nourrir mes porcs avec des déchets de cuisine.



J'impose aux personnes rentrant dans mon élevage le port d'une tenue et des chaussures dédiées.



Je contacte mon vétérinaire en cas de signes cliniques évocateurs de FPA.



Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau (oreilles, abdomen), mortalité anormale.

Pour m'aider



Pig Connect BIOSÉCURITÉ

Je demande à mon technicien ou vétérinaire un audit Pig Connect Biosécurité.

Résultat à atteindre : satisfaisant ou conforme



ZOOM SUR LES PELOUSES À FÊTUQUES PANICULÉES, AUSSI NOMMÉS QUEYRELLINS OU PELOUSES À CAVALINES

Les queyrellins sont des pelouses à graminées hautes dominées par la fétuque paniculée (recouvrement pouvant aller de 20% à 100%) que l'on retrouve entre 1600 et 2300 mètres d'altitude dans les massifs des Alpes et des Pyrénées (et dès 1100 mètres dans le Massif Central). Ces formations végétales constituaient autrefois des prairies de fauche tardive (août). Aujourd'hui appréciées au pâturage par les troupeaux bovins et équins, plus souvent boudées par les troupeaux ovins et caprins, elles offrent cependant des marges de manoeuvre intéressantes en contexte de changement climatique, si tant est qu'on sache adapter sa gestion pastorale. Le CERPAM vous propose quelques trucs et astuces pour tirer profit de cette ressource en système ovin, tirés de retours de terrain d'éleveurs et bergers, et de suivis scientifiques (Alpages Sentinelles) réalisés sur ces pelouses.

1. Reconnaître le queyrel

Le Queyrel est une graminée grossière facilement identifiable par son port en grosses touffes de 40 à 80 cm de haut ; ses feuilles larges, raides, épaisses et bicolores (vert glauque face supérieure et plus claire face inférieure), sont marquées de nervures bien nettes ; elle produit de grands épis aux gros grains dorés et très appétents.



2. Connaître ses propriétés

Les queyrellins offrent au pâturage une ressource abondante et précoce (floraison en mai-juin). Son appétence diminue fortement après le 10 juillet, il devient très compliqué de la faire consommer passé fin juillet. Selon les contextes et conditions, une consommation complète en début de saison peut

permettre une repasse à l'automne (mais c'est assez rare en pratique).



Les queyrellins permettent ainsi une sécurisation de la ressource fourragère en début de saison, à l'arrivée du troupeau en alpage, d'autant plus les années où le démarrage de la végétation est tardif, et éventuellement en fin de saison, surtout après des étés très chauds et secs (face à l'absence de choix, les animaux se résignent à consommer le queyrel).

Les racines du queyrel libèrent des toxines dans le sol, nocives aux plantes voisines. Cette faculté, associée aux autres propriétés du queyrel (hauteur, vigueur, précocité, densité) en font une compétitrice redoutable, qui, faute de gestion pastorale adaptée, peut rapidement prendre le dessus sur le reste du cortège herbacé jusqu'à former de vastes pelouses monospécifiques.

3. Adapter sa gestion pastorale

C'est d'autant plus vrai sur les queyrellins que sur d'autres milieux, la capacité d'un troupeau à valoriser

une ressource dépend de son apprentissage. Ainsi, le berger tirera parti de lots composés de jeunes et d'adultes. Expérimentés ou non, il reste nécessaire d'encourager (voire contraindre) les ovins à manger cette graminée grossière, soit par le travail du chien en gardiennage serré, soit par l'utilisation de parcs, ou encore en utilisant des ruses de berger.

Les queyrellins sur reliefs peu pentus se prêtent bien à une gestion en parcs de pâturage tournant, en évitant d'y laisser les troupeaux la nuit.



Le queyrel se consomme plus facilement selon la séquence de pâturage réalisée dans la journée (circuit), les conditions climatiques et le moment de la journée. La déchaume et la tombée du soir sont des moments plus propices à la consommation du queyrel. On peut ainsi réaliser un parc d'appui au gardiennage de fin d'après-midi (soupade). Fun fact : en début de saison, après un coup de gel, le queyrel devient aussi appétent que du marron glacé !

Bien valoriser un queyrellin en début de saison, et éventuellement en repasse de fin d'été, permet de soulager les pelouses plus fragiles des quartiers d'août. C'est en tout début d'estive que le queyrellin sera le plus facile à mobiliser. Plus on avance dans la saison, plus il perd en appétence. Cependant, si vous souhaitez profiter de sa capacité de report sur pied en fin d'été, d'autant plus si l'été est sec et que vous avez peu d'alternative, il vaut mieux se limiter à un premier passage rapide en début d'estive, qui va agir comme un déprimage et assurer un stock sur pied mobilisable plus tard dans la saison.

La gestion du queyrellin vise à maintenir sa diversité floristique. Son pilotage repose donc sur le niveau de prélèvement des autres espèces du cortège herbacé.

Lorsque l'unité pastorale présente essentiellement des queyrellins, il est possible d'alterner l'ordre de pâturage des différents secteurs à queyrel. Sur relief pentu et convexe, il est plutôt conseillé de répéter des circuits de pâturage de manière lâche, en favorisant un déplacement lent, de façon à prélever progressivement le queyrel au cours de l'utilisation du quartier.



Dans tous les cas, pour bien valoriser le queyrellin, l'abreuvement du troupeau ne doit pas être limitant ! La digestion des espèces grossières nécessite de boire, boire, boire !

Pâturer du queyrel demande du travail et du savoir-faire. Mais vos efforts seront récompensés. Plus un queyrellin est pâturé, plus sa diversité floristique et donc son appétence sont conservées, voire améliorées. En l'absence de fauche et de pâturage, le queyrellin tend vers une pelouse monospécifique à fétuque paniculée et il deviendra très difficile de le faire de nouveau manger par les troupeaux. Un brûlage dirigé peut alors permettre d'éliminer les mattes nécrosées et de rajeunir le feuillage, mais n'aura qu'un impact très limité voire nul sur le taux de recouvrement du queyrel et sur l'attractivité du milieu.

Pour aller plus loin, allez jeter un oeil sur la Pastothèque Tome Montagne, ouvrage de référence des milieux pastoraux du Sud de la France

Crédit photos : CERPAM

Tiphaine LE BRIS
Cerpam

L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL :

LES COTISATIONS INTERPROFESSIONNELLES AU PROFIT D'INTERBEV

L'accord interprofessionnel sur la cotisation au profit d'INTERBEV ainsi que l'accord interprofessionnel INTERBEV relatif à la collecte d'une cotisation interprofessionnelle spécifique « Equarrissage en ferme » au profit de l'association « ATM Ruminants » (Accord AVAL) ont été renouvelés en date du 1er juillet 2024 et font à nouveau l'objet d'une procédure d'extension.

A l'occasion de ces renouvellements, certains taux de cotisations ont été modifiés :

- **Augmentation du taux de la cotisation CIE INTERBEV sur l'abattage des veaux** de 0,002€/kg de cotisation par kilogramme de carcasse dont 0,001€/kg sur la part élevage et 0,001€/kg sur la part abattage à compter du 1er novembre 2024. **Les autres taux de cotisations interprofessionnelles INTERBEV restent inchangés.**
- **Reconduction pour 2025 des taux de cotisation ATM AVAL prévus dans l'accord sur 30 novembre 2021 et rattrapage de cotisations sur les ovins**

Taux de cotisations applicables aux abattages en France métropolitaine :

❖ Périodes déclaratives de novembre 2024 à janvier 2025

	CIE INTERBEV	ATM	TOTAL CIE+ATM
Bovins de 8 mois et plus	0.020€/kg	0.056€/kg	0.076€/kg
Bovins de moins de 8 mois	0.024€/kg	0.032€/kg	0.056€/kg
Ovins	0.029€/kg	0.100€/kg	0.129€/kg
Caprins de 12kg et plus	0.028€/kg	0.090€/kg	0.118€/kg
Caprins de moins de 12kg	0.028€/kg	0.066€/kg	0.094€/kg

❖ Périodes déclaratives à compter de février 2025

	CIE INTERBEV	ATM	TOTAL CIE+ATM
Bovins de 8 mois et plus	0.020€/kg	0.060€/kg	0.080€/kg
Bovins de moins de 8 mois	0.024€/kg	0.035€/kg	0.059€/kg
Ovins	0.029€/kg	0.111€/kg	0.140€/kg
Caprins de 12kg et plus	0.028€/kg	0.097€/kg	0.125€/kg
Caprins de moins de 12kg	0.028€/kg	0.071€/kg	0.099€/kg

La note d'information sur les cotisations est disponible en scannant le QR code :



L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL : PESÉE ET MARQUAGE DES CARCASSES D'OVINS ÉTENDU

Dans le cadre de ses missions imparties par le code rural, l'interprofession bétail et viande INTERBEV a établi **un accord interprofessionnel sur la pesée et le marquage des carcasses d'ovins**.

Cet accord traite des conditions de la **présentation à la pesée, de pesée et de marquage des carcasses ovines**. Il vient compléter le dispositif réglementaire tant communautaire que national afin d'éviter toute distorsion dans le cadre de l'application de ces mesures. L'accord du 15 mai 2024 apporte des précisions sur les points suivants :

- Modalités de mise en oeuvre de la traçabilité individuelle des carcasses
- Adaptation aux dispositions sanitaires communautaires
- Informations minimales que doivent comporter les documents de pesée délivrés au propriétaire de l'animal ou du lot d'animaux au moment de l'abattage
- Modalités de réalisation de la pesée

La principale nouveauté par rapport aux pratiques actuelles dans la filière réside dans l'article 4 de l'accord interprofessionnel.

Le document de pesée est édité au moment de la pesée pour une carcasse ou un lot de carcasses. Cependant, à défaut de l'édition du document de pesée au moment de la pesée (édition à un poste

ultérieur sur la chaîne), les identifiants de l'animal ou du lot et de la carcasse ainsi que les résultats de la pesée figurent sur une bande de contrôle éditée au moment de la pesée. Cela permet un contrôle a posteriori entre les informations éditées ultérieurement à l'attention du propriétaire et celles ayant été produites au moment de la pesée. Il est stipulé que la bande de contrôle peut être sous forme papier et l'original de cette bande, qui ne peut en aucun cas être modifié, est conservé par l'exploitant de l'abattoir. Toute modification par rapport aux indications figurant sur le document de pesée ou sur l'enregistrement de contrôle est constatée et consignée sur un support écrit qui devra être conservé par l'exploitant d'abattoir, avec le cas échéant le document original, pendant une durée, précisée par l'accord, au moins égale à 3 ans.

L'accord interprofessionnel introduit la possibilité que la bande de contrôle puisse être sous forme numérique à condition que toute modification de l'une de ses informations donne lieu à un nouvel enregistrement numérique garantissant la traçabilité des modifications survenues.

L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL : LE CLASSEMENT, LE MARQUAGE, LA PESÉE ET LA PRÉSENTATION DES CARCASSES DES BOVINS ÂGÉS DE 8 MOIS OU PLUS AINSI QUE LA CIRCULATION DES INFORMATIONS D'ABATTAGE EST ÉTENDU

La présentation, la pesée, le classement et le marquage (PPCM) sont sous la responsabilité du propriétaire des animaux au moment de leur abattage ou du prestataire de service qui effectue l'opération d'abattage pour le compte du propriétaire.

INTERBEV souhaite favoriser l'établissement de relations commerciales basées sur un système de classement et de marquage impartial et harmonisé nationalement, permettant aux opérateurs de

travailler, avec ou sans l'aide d'une machine à classer, dans un climat de totale confiance. INTERBEV Bovins a confirmé le principe d'un **suivi qualité du classement, du marquage, de la**

présentation et de la pesée des carcasses de gros bovins par une structure interprofessionnelle créée à cet effet. Cette structure interprofessionnelle, **NORMABEV**, est chargée notamment d'assurer :

- L'harmonisation du classement et de la présentation des carcasses à la pesée sur le territoire national
- La formation et le suivi des classificateurs
- La mise en place et le fonctionnement des machines à classer dans les abattoirs en tant qu'aide au classement
- L'organisation de la circulation des informations d'abattage.

L'accord interprofessionnel du 25 juin 2024 définit les modalités du suivi qualité du classement, du marquage, de la pesée et de la présentation des carcasses de bovins de 8 mois ou plus ainsi que la circulation des informations d'abattage.

La nouvelle version de l'accord PPCM est disponible en ligne sur le site internet d'INTERBEV **rubrique Accords & Guides > Accords Filière**.

Concrètement, le renouvellement de l'accord entraîne plusieurs modifications, dont notamment :

- L'obligation pour les classificateurs de participer aux formations collectives de classement sur convocation de NORMABEV (Article 3)
- La possibilité de pesée les carcasses avec 1, 2 ou sans oreilles à condition que la règle choisie s'applique à toutes les carcasses de bovin (Article 6 d)
- L'obligation de transmettre les informations suivantes dans les notifications d'abattage destinées à NORMABEV (Annexe 1) :

- La notification du code classificateur
- La notification du classement déterminé par la machine à classer (conformation et engraissement)
- La notification de la distinction entre Petite et Grande Douve

- La diffusion des données d'abattage aux éleveurs et apporteurs dès 23h le jour de l'abattage, sans attendre la validation de la BDNI (article 9)

- Pour les ventes dans lesquelles le poids et/ou le classement ne sont pas des éléments de détermination du prix (vente à la pièce), sur demande du dernier détenteur (par apposition d'une vignette « sens interdit »), aucune information ne sera transmise au dernier éleveur propriétaire de l'animal (article 9).



Retour des données d'abattage
NON AUTORISÉ

- Des modifications dans le traitement des réclamations, notamment la prise en compte du classement des machines à classer de nouvelle génération ou la prise en compte de l'estimation faite par une tierce personne si la réclamation est faite dans les 24h suivant la mise à disposition des données d'abattage et que la carcasse est absente (Article 10).

Marie-Van HUBERT – Interbev PACA-Corse

A propos d'INTERBEV PACA-Corse :

Son rôle est de défendre, valoriser et promouvoir les intérêts communs de l'élevage et des activités industrielles, artisanales et commerciales des filières viandes (bovine, ovine, caprine et équine).

Consultez vos données d'abattage sur le site :

<https://interbevpacacorse.normabev.fr/>

Avec votre n° de cheptel et votre mot de passe
Rubrique :



Une question, un doute ? Mot de passe oublié ?

Contactez-nous : **INTERBEV PACA-Corse**

Maison régionale de l'élevage
570 Avenue de la libération
04 100 MANOSQUE

Tel : **07 44 92 08 04**

Mail : interbev@paca-corse.fr

Retrouvez-nous sur :



@Interbev PACA-Corse



@Interbev PACA-Corse



@Interbev_PACA



@Interbevpacacorse

demain le P^{ORC}

TOUS ENGAGÉS POUR UNE FILIÈRE
ATTRACTIVE ET DURABLE

« La démarche de responsabilité sociétale Demain Le Porc est un investissement pour bâtir un avenir meilleur, tant pour notre filière que pour la société toute entière.

C'est en travaillant ensemble que nous relèverons ce défi. »

Philippe BIZIEN, Président d'INAPORC

LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

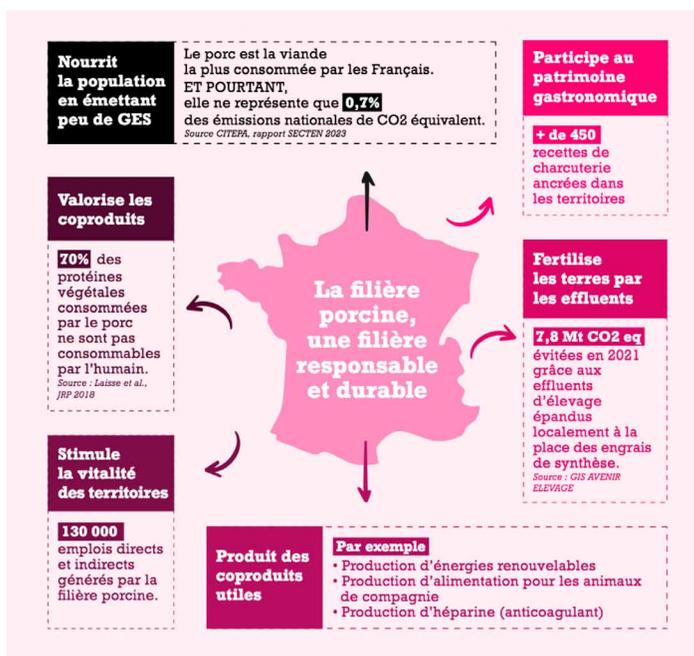
agit déjà

positivement

Nous pouvons tous être fiers de nourrir la population avec des produits de qualité à prix abordables.

Fiers de produire avec responsabilité en émettant peu de gaz à effet de serre, en générant de l'énergie renouvelable, en fertilisant les terres.

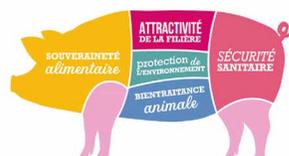
Fiers de participer à la vitalité des territoires avec 130 000 emplois directs et indirects, depuis l'alimentation animale jusqu'à la distribution.



À L'HORIZON 2035

LA FILIÈRE PORCINE S'ENGAGE À ALLER ENCORE PLUS LOIN

Volontaire et collectif, notre engagement s'articule autour de 5 piliers et s'appuie sur **14 objectifs mesurables**.



AGIR

POUR UNE OFFRE de porc français rentable et équitabile

Appuyons-nous sur notre système d'élevage singulier, à taille humaine, pour offrir une viande et des charcuteries françaises durables.

Exemple de ce que nous faisons déjà : les professionnels de la filière porcine française ont créé en 2014 la démarche Le Porc Français qui garantit l'origine française des viandes de porc, et des produits qui en sont issus.



2 Objectifs :

1. Garantir la souveraineté alimentaire avec une autosuffisance de minimum 100%
2. Au moins un produit sur deux porte le logo LPF dans les linéaires 2

AGIR

POUR LE RENOUELEMENT des générations et l'amélioration des conditions de travail

Aujourd'hui, 1/3 du cheptel est détenu par des éleveurs de plus de 55 ans et tous les secteurs ont du mal à recruter. Pour sa pérennité, l'attractivité de notre filière est une priorité.

Exemples de ce que nous faisons déjà :

- Fondée en 1970 la Confédération Nationale des Charcutiers Traiteurs (CNCT) de 50 000 jeunes ont des diplômes en 90 ans.
- En 10 ans, les investissements pour le bien-être et la qualité de vie au travail dans les entreprises françaises des viandes ont permis de diminuer de 30% le taux d'absentéisme et les maladies professionnelles.



2 Objectifs :

1. 100% des exploitations transmissibles reprises
2. 100% des indicateurs du baromètre qualité de vie au travail ont atteint leurs objectifs

AGIR

POUR PROTÉGER l'environnement

Le réchauffement climatique ne fait plus débat. Renforçons nos actions pour limiter l'empreinte environnementale de notre filière.

Exemples de ce que nous faisons déjà :

- Depuis 2016 les acteurs de la nutrition animale ont créé une plateforme collaborative de durabilité DurAnim.
- En 2024, les entreprises de distribution ont fait don d'un équivalent de 123 millions de repas aux associations d'aide alimentaire.
- En 2024, 1 145 diagnostics de gestion environnementale des élevages porcins ont été réalisés.



4 Objectifs :

1. Réduire les émissions de GES de -25% depuis 2015
2. Réduire les émissions d'ammoniac de -25% depuis 2015
2. 90% de matière recyclée sur la matière globale des emballages
2. Améliorer la gestion des ressources en diminuant de -15% le prélèvement d'eau pour les entreprises d'abattage découpe et de transformation disposant d'une station d'épuration

3 Objectifs :

1. 100% des élevages et des aires de lavage ayant réalisé un audit biosécurité en 2030
2. Poursuite de la dynamique de réduction sur l'exposition des porcs aux antibiotiques et la teneur en nitrites des charcuteries
2. Renforcer le plan de maîtrise sanitaire de la filière

AGIR

POUR RENFORCER les garanties de sécurité sanitaire et de santé publique

La sécurité sanitaire est l'une des préoccupations majeures des consommateurs. Notre filière se doit d'être encore plus exemplaire.

Exemples de ce que nous faisons déjà :

- Réduction de l'exposition des porcs aux antibiotiques de -27% entre 2011 et 2022.
- Source d'eau :
- 95% des fabricants d'aliments certifiés OCUALMA à la réglementation européenne.
- 2/3 des saucissons secs et 1/3 de 60% des saucissons produits sous un charte sanitaire.



3 Objectifs :

1. 50% des truies en bâtiment libéré
2. 100% des camions assurant le confort et la bientraitance des animaux pour les grands trajets
2. 100% des volumes abattus dans un abattoir ayant réalisé un diagnostic interprofessionnel bientraitance animale en 2030

AGIR

POUR LA BIENTRAITANCE animale

Au cœur des métiers de notre filière, la bientraitance des animaux est l'affaire de tous.

Exemples de ce que nous faisons déjà :

- Formation de 1 315 responsables protection animale en abattoir en 10 ans.
- Arrêt de la castration à vie des porcelets depuis 2023.
- Depuis 2018 plan national de lutte contre la néotrophie animale en élevage.
- Mise à disposition d'un outil d'évaluation de la bientraitance animale.
- Mise en place et déploiement depuis 2021 d'un diagnostic de bientraitance animale à l'abattoir : 89% des volumes audités aujourd'hui.



14^{ÈME} CONGRÈS EUROPÉEN DU RÉSEAU FROMAGER FERMIER «FACE NETWORK»

Cette année, le 14^{ème} congrès des fromagers fermiers et artisanaux européens (Association FACE-NETWORK) était organisé en Norvège par NORSK GARDSOST (l'association Norvégienne des fromagers). La région SUD Provence Alpes Côte d'Azur était représentée par une délégation de la MRE. Les fromages de La Ferme des Ecrins (05 - bleu de chèvre, crottins demi secs et pâte molle cerclée), de La Ferme des Monges (04 - tomme de brebis), de la Fromagerie du QUEYRAS (05 - bleu et tomme à la sarriette de vache) et de la Ferme du Petit Jabron (04 - Banon et le fameux Boucanier) ont été apportés, exposés et dégustés par les quelques 200 représentants européens présents. Romain Morel (ferme des Monges) et Richard Alliey (ferme des Ecrins), les 2 éleveurs régionaux, ont participé aux 3 jours du meeting.



Un premier jour consacré à la visite de fermes du pays hôte

Cette année plusieurs possibilités de visites étaient proposées. Avec Romain Morel, nous avons choisi une ferme mixte (bovin lait, ovin lait et caprin lait) qui transforme sa production sur place en différents fromages et qui en complément, accueille et restaure des groupes dans une salle aménagée surplombant la fromagerie (avec les fromages conçus sur la ferme). La ferme est située à environ 1 H 30 d'Oslo, que nous avons effectué en bus ; cela nous a permis d'admirer le paysage campagnard Norvégien. L'exploitation située à 500 mètres d'altitude transforme surtout du lait de vaches, qui sont nourries avec de l'ensilage et de l'enrubanné Le lait de chèvres et de brebis est un complément (petite quantité)

Une journée de conférences sur le fromage

En première partie, divers intervenants ont pris la parole, en particulier les organisateurs de la délégation

- Norvégienne et la présidente du réseau FACE : Kerstin Jùrs. En seconde partie, le thème de cette année était le
- gout des fromages. 3 interventions se sont succédées
- le matin : Après une introduction d'Adreas viestad,
- journaliste auteur d'un livre sur le goût, Mats Carlehög,
- scientifique sensoriel, a évoqué ses recherches sur
- la perception du goût, puis Merete Bo, journaliste et
- écrivaine, a parlé du vocabulaire du Gout et a expliqué
- son travail sur le vin.
- Une courte pause a été l'occasion pour les participants
- de déguster 3 types de fromages d'Europe : Brie (FR),
- Gamalost (NO) et Parmesan (IT), avant la dernière
- intervention de Bronwen Percival, journaliste et
- écrivaine, qui a évoqué le rôle important du facteur
- élevage (nourriture des animaux , race , conditions
- d'élevage) dans la qualité du fromage.
- En seconde partie de la journée, plusieurs experts se sont
- succédés, parmi lesquels Jules Mons, célèbre affineur
- français qui a parlé du rôle important de l'affinage des

fromages et a cité les nombreux éleveurs français qui fournissent à son entreprise familiale leur fromage pour l'affinage, celle de Siv Skeie, chercheuse sur la qualité du lait et ses conséquences sur la qualité du fromage, qui a basé son intervention sur la qualité, sa composition et les différents facteurs qui influencent la fabrication et l'affinage du fromage et donc sur sa qualité finale, celle de Maria Cristina Cruicitti, journaliste, communicante, enseignante et représentante de l'association des fromagers Italiens, dont la conférence s'articulait autour de la communication à faire aux consommateurs sur les fromages (utiliser les bons mots pour décrire son fromage et associer l'histoire de sa fabrication ...), celle de Xi Chu, chercheuse et spécialiste en psychologie biologique et neurosciences comportementales, sur la puissance de la saveur et son historique (émotion, mémoire, histoire...). C'est Patrick MC Guigan, journaliste anglais, écrivain, et professeur spécialiste du fromage qui a conclu avec humour cette journée intensive. Intensive car nous ne sommes pas habitués à rentrer dans un bâtiment, la journée complète, face à une tribune.

Après les remerciements d'usage de la délégation Norvégienne à destination des invités, la présidente de FACE a conclu la journée par l'annonce du résultat du 1er concours de la meilleure photo (en rapport avec le fromage bien sûr) et par le passage de témoin à la délégation croate, qui accueillera le prochain congrès en 2025. La soirée conviviale, autour du traditionnel buffet de fromages européens et de spécialités Norvégiennes (hareng fumé ..), les participants ont pu profiter d'un concert de musique norvégienne.



L'Assemblée générale de Face Network

Sous la présidence de Kerstin Jurss, l'animatrice de l'association Barbara Hart expliquait le fonctionnement de l'association (associations représentatives et votantes (Nombre de voix en fonction du nombre d'adhérents, etc.), avant d'aborder le fonctionnement et le bilan financier de l'association (Dur dur pour Mark Albrecht le trésorier qui, malade, a dû rester à l'hôtel, c'est donc Barbara Hart qui

a présenté les éléments budgétaires), et d'accueillir un nouvel adhérent, le Danemark. La présidente a ensuite soumis au vote les augmentations de cotisation entre 1 euro et 10 euros par an selon le statut de membre, voté à la majorité après débat. Après un bilan des conseils d'administration de 2024 (4 en Visio et 1 en présentiel, en Allemagne à Bad Vilbel), les sujets abordés ont concerné la présentation de l'association sur Facebook et Instagram, le travail avec la commission Européenne (projet de guide de plans d'échantillonnage au GBPH), le travail important de lobbying sur les instances de l'UE, et le coût du secrétariat.

Ensuite les 3 groupes de travail de Face Network ont présenté leur travaux : groupe Hygiène, Charlotte Gohier (animatrice de l' ANPLF) ; groupe Marketing, Maria Cristina Cruicitti (IT) ; groupe Technologie, Barbara Hart.



Les questions diverses ont été consacrées au combat pour le lait cru. Après cette longue matinée studieuse, et une nouvelle dégustation de fromage pour le bonheur des participants, plusieurs circuits dans Oslo étaient proposés, autour de magasins spécialisés dans la vente de fromages et de produits alimentaires, belle occasion de ramener du fromage norvégien et quelques spécialités de ce pays... En fin d'après-midi, petite sortie libre dans la capitale pour découvrir le port du toit de l'opéra par exemple avec le coucher du soleil.

Le Mot de la fin

Séjour bref, un peu intensif et surprenant : cout de la vie élevé, découverte de la vie citadine d'un pays nordique...

Liens Utiles (*) évoqués dans le texte par ordre :

- Association européenne de fromagers fermiers et artisans : www.face-network.eu

Richard ALLIEY

Éleveur, membre de la section caprine de la MRE

L'ÉQUIPE DE LA MRE ÉVOLUE

Au cours de l'année 2024, l'équipe de la MRE s'est renforcée afin de mener à bien nos missions d'accompagnement des filières d'élevage.



Apolline LLORCA

(Chargée de mission économie des filières lait et viande)

Titulaire d'un Master d'Ingénierie en Agriculture de l'ISA Lille, Apolline a pris en charge au début de l'année 2024 les missions de la section économique de la MRE. Elle coordonne notamment le programme Viand'Alp, pour la valorisation de la viande des Alpes, en partenariat avec nos partenaires des Alpes du Nord. Dans la filière laitière, elle est mise à disposition de l'interprofession laitière (CRIEL Alpes Massif Central) pour l'organisation d'événements de promotion des produits laitiers.

Avant d'intégrer la MRE, elle a occupé un poste de chargée de développement au MIN de Grenoble.

Contact : a.llorca@mre-paca.fr

Éric BOURGUIGNON

Eric Bourguignon vient de rejoindre la MRE pour remplacer Vincent Enjalbert et Candice Vionnet, en tant que chargé de mission pour l'AOP Banon et la filière caprine et fromagère fermière. Il se consacrera dans un premier temps à la problématique de l'engraissement des chevreaux.

Ingénieur Agronome issu d'Agro Paris Tech, il a occupé diverses fonctions, d'abord au cluster fleurs coupées du Var, puis dans un bureau d'études à l'international.

Ses compétences en gestion de projet pourront l'amener à s'impliquer dans les programmes de recherche développement pour l'ensemble des filières d'élevage.

Contact : e.bourguignon@mre-paca.fr



Margaux MOUISSE

Margaux vient d'obtenir son diplôme d'Ingénierie Agronome à l'Agro Toulouse, en spécialité qualité de l'environnement et gestion des ressources. Après un mémoire de fin d'études réalisé à la Filière Cheval PACA, elle a intégré la MRE au mois d'octobre, et prendra part au programme franco-italien « Transformation », dédié à la formation des éleveurs à la transformation de lait et de viande à la ferme. Elle interviendra aussi dans l'organisation de formations à destination des éleveurs.

Contact : m.mouisse@mre-paca.fr

Lucie COMTE ROLLAND

(Apprentie élève technicienne)

Lucie vient de débiter sa formation BTS Productions Animales au lycée de la Côte Saint André, en Isère. Elle rejoint l'équipe de l'Organisme de Sélection Races Ovines du Sud-Est pour deux années d'apprentissage.

Contact : l.comterolland@mre-paca.fr





DIESE
Développement & Innovation
des Eleveurs du Sud-Est

NOS 5 MAGASINS SPECIALISES EN ELEVAGE

-  **Alimentation animal**
-  **Matériel d'élevage**
-  **Cloture**



LES CONSEILS DE NOS EXPERTS À VOTRE SERVICE



- (04) Sisteron: 1 allée des chênes**
- (05) Gap: Le moulin du pré
Route de la luye**
- (83) Montmeyan: 115 rue du souvenir
d'Afrique du N**
- (13) Saint Martin de Crau: Avenue céret**
- (07) Privas: 9515 route du stade ZI lac**

 **04 92 61 45 00**



agneausoleil.com



contact@agneausoleil.com



agneausoleil



agneau soleil